Pas de hausse
OR 18c. à partir de 9.800 f. + c.p.
MP PARIS
8 Pl. Madeleine
CATALOG. GRATUIT

EDITION SPECIALE

France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

7e ANNEE. — N° 1088
100, rue Réaumur, PARIS. Gut. 80-60

Vendredi 30 Janvier 1948 — Prix : 5 fr.

Président - Directeur général : A. BLANK

Jolies dents... tout le temps!
Blanchedent
DENTIFRICES DE VIBERT FRÈRES

SPÉCIALE

30 JANVIER 48

FIN DE MOIS ASSURÉE MALGRÉ LE RETRAIT DES 5.000

DERNIÈRE MINUTE

Les socialistes acceptent les projets Mayer

Mais ils déposeront des amendements à propos de l'or libre

A 13 heures, on apprenait, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que le groupe socialiste avait décidé d'accepter l'ensemble des projets gouvernementaux : 1. Retrait des billets de 5.000 francs ; 2. Liberté des devises et de l'or, tout en se réservant le droit de déposer des amendements sur l'article relatif à la liberté de l'or.

Dès samedi, ouverture de crédits dans les banques pour le paiement des salaires

Lundi, les grosses coupures détenues par les particuliers pourront être déposées en vue de l'échange dont les modalités seront assurées par décret

par Jacques GASCUEL

LE billet de 5.000 fr. n'a plus cours légal. Cela signifie, comme le précise le communiqué gouvernemental, qu'il ne faut plus l'accepter en paiement parce qu'il n'a plus pouvoir libératoire.

Est-ce à dire qu'il ne vaille plus rien ? Non. D'abord le billet de 5.000 fr. va être admis à la souscription de titres d'Etat, sans doute d'une sorte de Bon du Trésor à plus ou moins long terme. Vous pourrez probablement dès lundi et pendant plusieurs semaines, échanger vos billets de 5.000 fr. aux guichets postaux contre un reçu nominatif, lequel vous donnera droit ultérieurement à un bon remboursable dans un, deux ou trois ans. Sans doute aussi les reçus nominatifs seront-ils libératoires au titre de l'emprunt-prélèvement. En tout cas, on peut le souhaiter.

En second lieu, comme le billet de 5.000 est largement répandu, il est probable que certains billets pourront être purement et simplement remboursés en argent. Il est possible, par exemple, que l'on autorise chaque chef de famille à présenter un billet de 5.000 au remboursement.

En troisième lieu, enfin, certains cas particuliers, celui de personnes, par exemple, qui se trouvent avoir reçu en paiement de l'Etat récemment un certain nombre de billets de 5.000, seront, on doit le souhaiter, l'objet d'un examen spécial.

Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé la démonétisation des billets de 5.000 francs ?

REPONSE. — Pour réduire d'un seul coup l'ensemble des moyens d'achat de la population. A la fin de 1946, il y avait 270 milliards de billets de 5.000 en circulation. Il y en a aujourd'hui pour 330 milliards, soit 37 % du nombre des billets en circulation, dont l'ensemble atteint 902 milliards.

La quantité de produits à acheter restant la même, celle des billets devant se trouver réduite de 40 %, les prix, automatiquement, doivent tomber.

En démonétisant les billets de 5.000 francs, le gouvernement reste dans la ligne théorique de son plan. Il s'agit, on s'en souvient, de réduire l'écart entre les moyens d'achat de la population et l'ensemble des marchandises achetables. L'opération d'aujourd'hui s'inscrit à la suite de l'emprunt-prélèvement et doit ajouter ses effets à ceux de la première ponction.

Mais, alors que, dans le premier cas, il s'agissait d'une mesure dite classique, dans le second, c'est à un moyen dit mécanique que l'on a recours.

En page 3 :

l'opinion de *Jacques GASCUEL* sur le retrait des billets de 5.000 francs.

Les banques ouvertes samedi toute la journée

Le projet sur le retrait des billets de 5.000 fr. est discuté à l'Assemblée aujourd'hui même de façon que les banques puissent rouvrir leurs guichets dès samedi toute la journée et que les paiements de fin de mois ne subissent pas de retard.

La Bourse, on le sait, sera fermée aujourd'hui. Les billets de 5.000 fr. ne pourront être remis aux banques qu'à partir de lundi prochain..

On déclare dans les services du ministère des Finances que les banques seront autorisées samedi prochain à consentir des ouvertures de crédit aux entreprises commerciales et industrielles afin de leur permettre de régler intégralement les salaires de leur personnel. Pour les entreprises qui auraient déjà retiré des banques le montant nécessaire au paiement de leurs employés et seraient ainsi amenées à faire ces paiements en billets de 5.000, lesdits billets seront échangés samedi dans les banques sans formalité particulière.

LE PROJET EST DÉPOSÉ A L'ASSEMBLÉE

LE projet de loi sur le retrait des billets de 5.000 francs a été déposé à 11 heures sur le bureau de l'Assemblée nationale avec demande de discussion d'urgence afin que les banques puissent rouvrir samedi toute la journée, pour permettre les paiements de fin de mois.

Telle a été la décision du court Conseil des ministres qui s'est tenue ce matin.

Les modalités de remboursement des billets de 5.000 francs ne seront établies qu'une fois connue la répartition de ces billets sur tout le territoire.

Le plafond du remboursement « au pair » sera établi selon le nombre des personnes détenant les billets.

Un acompte pour les ouvriers

A la présidence du Conseil on déclarait ce matin qu'on envisageait se sont vérifiées aujourd'hui ou demain, aux ouvriers des usines dont la paie ne peut être assurée.

Dès samedi, le reliquat leur serait versé.

EN PAGE 3 :

La séance à l'Assemblée

La Sûreté croit avoir éclairci le mystère des parachutages : contrebande

ON sait que la Sûreté nationale avait toujours soutenu qu'il n'y avait pas de parachutage d'armes sur le territoire français, qu'il y avait seulement des parachutages de marchandises de contrebande. Aujourd'hui, après l'enquête sur le « parachutage » de Saint-Amand, elle maintient sa position. Et, pour l'étayer, elle vient de révéler une affaire, jusqu'à présent gardée secrète, traitée par la police belge en juin dernier.

Dans la nuit du 8 au 9 juin 1947, un avion léger atterrissait sur un aérodrome désaffecté de la région de Saint-Quentin. Deux personnes étaient à bord : le pilote et une femme. Mais, sur le terrain, une autre personne attendait, unne jeune femme arrivée dans une grosse voiture américaine.

Pendant dix minutes, ces trois personnes s'affairèrent autour de l'avion. Dix, vingt, trente paquets furent déchargés de l'appareil et emplés dans la voiture américaine. Puis le pilote remonta sur son siège et reprit l'air, cependant que les deux femmes, dans la voiture, partaient en direction de Saint-Quentin.

Jamais, sans doute, on n'aurait su exactement ce qui s'était passé sur l'aérodrome si, une demi-heure plus tard, en plein vol, l'avion n'avait eu une panne.

L'appareil se trouvait alors au-dessus de Charleroi, en Belgique. Le pilote fut obligé d'atterrir. Il se posa sur le terrain de Gosselies. Mais ses papiers de

SUITE PAGE 3

LE STUDIO DU TAPIS
52 CHAUSSÉE D'ANTIN TRI. 68-19
AFRIQUE ORIENT
TAPIS FASCINANTS
PRIX ETONNANTS

LES MÉMOIRES DU DUC DE WINDSOR

« Rien, sauf la mort, ne semblait devoir m'empêcher de devenir roi et empereur

Après le règne d'Edouard VII, j'ai pu m'abonner au "Times" »

Celui qui fut Edouard VIII a précédemment évoqué son éducation rigide, son affection particulière pour Edouard VII et son séjour à l'Ecole des Cadets de la Marine (1).

AVEC la mort d'Edouard VII, mes parents (2) quittèrent le second rang qu'ils avaient occupé jusqu'alors.

Le palais de Buckingham, Windsor et Balmoral devinrent leurs résidences.

Dès que le chagrin de ma grand'mère se fut adouci, on se prépara à transférer ses affaires du palais de Buckingham à Marlborough House pour nous faire place.

Sur un point important, cependant, notre vie ne subit aucun changement. A Sandringham, dans le Norfolk, nous continuâmes à vivre à York Cottage, laissant le château à ma grand'mère. Cela présentait de sérieux inconvénients pour mes parents. Dans notre maison déjà trop petite, il n'y avait plus de place pour le personnel supplémentaire dont mon père, devenu roi, avait besoin.

Mon père n'eut jamais le courage de demander à la reine Alexandra de lui céder le château.

Dans ces conditions, la reine Alexandra resta à Sandringham jusqu'à sa mort, en 1925. Elle ferma la pièce où avait vécu mon grand-père, laissant toutes les choses à leur place, comme s'il vivait encore.

Aussi longtemps que la reine Alexandra vécut, personne ne passa la nuit au château. Chaque fois que j'y retournai, même comme roi, j'ai eu l'impression que tous ces appartements étaient encore dominés par la personnalité puissante du roi Edouard.

Désireux de me voir terminer mes études navales avant de me laisser débuter dans la vie publique, mon père me renvoya au collège de Dartmouth après les funérailles. J'avais perdu trois semaines du trimestre d'été et je craignais d'être en retard dans mon travail.

Mon seul désir, à ce moment, c'était de reprendre aussitôt que possible ma vie méthodique de cadet de la marine. Mes camarades m'accueillirent avec les condoléances d'usage, à quoi se mêlait je ne sais quel respect pour mon titre nouveau d'héritier du trône.

Je deviens l'héritier du Prince Noir

Mon père étant devenu roi, ma situation personnelle monta d'un degré.

Avec la mort de mon grand-père, j'eus accès à toute une série de titres, dont l'un, celui de duc de Cornouailles, devint immédiatement mon nouveau nom. Toutes mes lettres furent désormais adressées au duc de Cornouailles. C'est à ce nom que je répondis alors à l'appel. Toutefois, mes camarades continuèrent de m'appeler « prince Edouard ».

Alors que les autres titres ne me conféraient ni revenus particuliers ni obligations, je tirai certains avantages du fait que j'étais désormais duc de Cornouailles. Le duché avait été créé six cents auparavant pour le Prince Noir (3) ; il était la propriété personnelle du fils aîné du roi. Ses revenus avaient pour objet de le rendre financièrement indépendant.

Le duché comportait des valeurs, des propriétés de rapport à Londres et des milliers d'hectares dans les comtés de l'ouest. La plus grande partie de ces revenus, considérables, était réinvestie. Le reste était remis au duc de Cornouailles pour l'entretien de sa maison et pour ses dépenses personnelles.

C'était le premier revenu fixe que j'eusse jamais reçu, à l'exception

(Suite page 4)

(1) *Voir France-soir* des 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28 et 29 février.
(2) George V et la reine Mary.
(3) Edouard, fils d'Edouard II. Il gagna la bataille de Poitiers contre Jean Le Bon (1330-1376).

ELLES COURENT POUR NE PAS S'ENRHUMER

« Bonne idée », pense la population de la ville de Leeds (Angleterre) en voyant chaque matin les girls du Grand Théâtre sortir dans les rues en courant pour garder leur forme. C'est le régisseur du théâtre qui a eu cette idée pour que les beautés qu'il a sous sa garde conservent leur forme et n'attrapent pas de rhume de cerveau. Les voici, rentrant au théâtre après leur course matinale.

VOICI LE TEXTE DU PROJET DE LOI SUR LE RETRAIT DES BILLETS DE 5.000 fr.

Voici le texte du projet de loi sur le retrait des billets de 5.000 francs :

Le président du Conseil des ministres, le Conseil des ministres entendu décrète :

Le projet de loi, dont la teneur suit, sera présenté à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et des Affaires économiques qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

ARTICLE PREMIER. — Les billets de 5.000 francs émis par la Banque de France cessent d'être reçus comme monnaie légale et perdent leur pouvoir libératoire à dater du 29 janvier 1948.

ART. 2. — Des décrets fixeront les conditions, forme et délais dans lesquels ces billets seront retirés de la circulation et leur montant remboursé aux différents porteurs.

ART. 3. — La Banque de France est, à l'égard des billets visés à l'article premier, définitivement dégagée des obligations prévues par les articles 101 et 102 du décret de codification du 31 décembre 1936. Le montant des billets conservés par les porteurs, à l'encontre des dispositions des décrets prévus par l'article 2 ci-dessus sera acquis par l'Etat. Une convention passée entre l'Etat et la Banque de France avant le 1er mars 1948 déterminera l'affectation de ce montant. Jusqu'à cette date, la Banque de France est dispensée de l'obligation de remettre au ministre des Finances l'état hebdomadaire de sa situation.

ART. 4. — Sont dispensés des droits de timbre et d'enregistrement tous reçus, déclarations et autres actes établis en exécution de la présente loi et des décrets et arrêtés pris pour son application.

ART. 5. — Toute transaction réglée en tout ou en partie au moyen de billets de 5.000 francs à compter de la date fixée à l'article premier est nulle de plein droit.

Sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende de 100 à 100.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement quiconque enfreindra ou tentera d'enfreindre les dispositions de la loi ou des décrets ou arrêtés pris pour son application. En outre, le tribunal ordonnera la confiscation, au profit de l'Etat, des billets, objet de l'infraction ou de la tentative et, le cas échéant, du prix de toute cession illicite.

ART. 6. — Les établissements ou services publics ou privés désignés par arrêté du ministre des Finances et des Affaires économiques sont tenus de prêter leur concours aux opérations prévues par la présente loi ou les décrets ou arrêtés pris pour son application. Ils sont placés, pour l'exécution de ces opérations, sous l'autorité du ministre des Finances qui fixe les conditions de remboursement de leurs frais et qui peut déroger aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire et au travail de nuit, pour fixer les jours et heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements et de ces services publics et privés. Les délais pendant lesquels doivent être faits les protêts et les autres actes destinés à conserver les recours pour les valeurs négociables sont prorogés d'une durée égale à celle de la fermeture qui pourra être ordonnée. Fait à Paris, le 29 janvier (suivent les signatures Schuman et Mayer).

DE NOUVEAUX BILLETS DE 5.000 FRANCS SONT A L'IMPRESSION

Selon des indications recueillies à source autorisée, la Banque de France aurait procédé à l'impression de nouvelles coupures pour remplacer, le cas échéant, les billets de 5.000 qui cessent d'avoir cours légal.

VÊTEMENT DE CUIR ?

Oui, s'il est en véritable Cuir de France, inusable, protégeant réellement des brouillards d'automne, des vents glacés d'hiver, de la pluie, du froid et de la neige. En vente libre chez

VALENTIN
LE ROI DES CAOUTCHOUCS

où vous trouverez aussi le plus grand choix d'imperméables pour hommes, dames et enfants (fantaisie, mode et usage) 5, Bd Bonne Nouvelle (Près Porte St-Denis) - 6, avenue de Clichy (métro pl. Clichy) - 158, r. Lafayette (Près Gare du Nord)

ON NE VOUS A PAS TOUT DIT :

Marquet (indigne national pour dix ans) a quitté Fresnes à l'aube

Fait unique dans les annales judiciaires, les neuf jurés communistes étaient allés se coucher au beau milieu des délibérations

UNE malédiction pèse sur la Haute Cour : il lui faudra toujours courir après un ou plusieurs jurés.

Elle n'avait pas pu siéger avant-hier par la faute d'un M.R.P. manquant. Il s'en est fallu de peu, cette nuit, qu'elle ne puisse pas rendre son arrêt.

Il est vrai que, cette fois, il en manquait neuf. Les neuf jurés communistes, dont leur chef de file et vice-président de la Haute Cour, M. Kriegel-Valrimont.

La Cour était entrée dans la salle des délibération autour de 22 h. 15. Bientôt, le bruit courait que les jurés communistes avaient quitté leurs collègues en claquant les portes. Vers minuit, un huissier appelait les défenseurs d'Adrien Marquet, Me Naud et le bâtonnier Chales. Ceux-ci se rendaient auprès des jurés et revenaient bientôt.

La rumeur se confirmait : les jurés communistes étaient partis se coucher.

Une heure plus tard, vers 1 h. 5, le jury faisait son entrée. Il y avait huit places désertes, un fauteuil vide, à la gauche de M. Nogueres. Marquet s'entendait condamner à 10 ans d'indignité nationale et aux dépens, « l'accusé ayant fait partie du gouvernement de Vichy », se contentait de dire l'arrêt.

Deux fois non

QUE s'était-il passé ? Tout simplement un fort embarrassant cas de conscience juridique... et politique.

Le président Nogueres avait commencé par poser les deux questions relatives à l'intelligence avec l'ennemi.

Une majorité s'était dégagée : « Non », avait répondu la Haute Cour.

Il restait l'atteinte à la sûreté de l'Etat et l'indignité nationale. C'était une peine peu sévère.

On vit d'abord un premier contingent de jurés communistes se lever. Ils étaient cinq. Ils s'en allèrent. Les quatre autres suivirent. Sous les regards stupéfaits ou amusés de leurs collègues.

Qu'allait-on faire ? Et les délibérations étaient-elles désormais valables ?

Le président Nogueres était fort embarrassé. Il décida d'éclairer la question des lumières juridiques du procureur général Frette-Damicourt.

Celui-ci vint. Il commença par faire remarquer que sa présence n'était admissi-

(SUITE A LA PAGE 3)

Attentat au Consulat de France, à Milan

1 mort, 2 blessés

ROME, 29 janvier (par câble via Eastern). — Un attentat a été commis ce matin au consulat de France, à Milan.

Un inconnu a tiré des coups de revolver.

Deux vice-consuls ont été blessés.

Un visiteur a été tué.

LA REINE ET LE DIABLE

GRAND ROMAN HISTORIQUE INÉDIT DE PAUL RIVAL

France-soir — N° 32

Jeanne de La Motte a berné le trop crédule et ambitieux cardinal Louis de Rohan. Grâce à Nicolas, son complaisant mari, et à Rétaux de Villette, son amant, elle a, pour s'emparer du fabuleux collier (refusé par Marie-Antoinette), monté une dangereuse mystification et fait croire au naïf Rohan, écarté de la Cour, que la reine, à court d'argent, n'attend que le collier pour se laisser aimer.

Rohan donne sa garantie à Boehmer, le bijoutier, et Jeanne donne celle de la reine (un faux fabriqué par Villette), à Rohan.

La police peut attendre...

QUAND le tiroir de la coiffeuse s'ouvrit, quelque chose tinta. Jeanne plongea la main, prit une poignée de diamants, la mit dans sa poche.

— Tu vas encore chez ces bijoutiers ? dit Rétaux. Tu vas vendre ces diamants ? Ils finiront par s'étonner. Tu te perdras, mon amour.

Elle ne daigna pas lui répondre.

— Puisque ton mari est à Londres, puisqu'il écoule les plus gros diamants, loin des yeux de la police française, laisse donc dormir ces broutilles. Pourquoi t'en mêler ? A côté de la fortune que Nicolas nous amasse à Londres, qu'est-ce que quelques milliers de francs que tu obtiens de ces bijoutiers ?

Elle lui dit, d'un ton très doux:

— Et le jeu, imbécile ? Que fais-tu du plaisir du jeu ? Et puis, prends garde, mon grand gars. Nicolas, quand il me morigène, le fait avec esprit. Il m'asticote, il m'éveille. Toi, tu m'ennuies et tu m'endors. Prends garde.

Rétaux pâlit.

— Pardonne-moi, confia-t-il à Jeanne, mais j'ai peur quand tu sors avec ces diamants. Je meurs d'inquiétude, d'angoisse. Je me dis que ces gens te prendront, que je ne te reverrai plus. Par pitié, n'y va pas.

Elle mit sur ses épaules un petit manteau de soie changeante.

— Jeanne, dit-il timidement, laisse-moi y aller à ta place.

Elle éclata de rire.

— Ah, le bel agent que j'aurais là ! Je ne te donnerais pas deux heures pour te faire prendre. Tu serais coffré en cinq sec, mon joli.

Elle l'embrassa.

— Sur les joues ! Rien que sur les joues ! J'ai besoin d'y voir clair pour mon affaire. Pour mes affaires. Et défense de sortir ! Défense absolue.

Quand elle revint, après cinq ou six heures, Rétaux n'était plus là.

— Où est-il, Rosalie ?

Rosalie n'en savait rien. M. Rétaux n'avait rien dit. Jeanne alla au tiroir aux diamants, constata qu'il en manquait une dizaine.

— L'imbécile sera allé les proposer. Nous sommes perdus. Chez quel bijoutier peut-il être ?

Une voiture de couleur neutre — grise, beige ou brun clair — une voiture silencieuse, s'arrêta devant la porte.

La police ! Ce ne pouvait être que la police.

Le heurtoir de la porte cochère battit doucement.

— Ils sont polis, se dit Jeanne. S'ils sont polis, ne désespérons pas.

Et elle poussa le tiroir aux diamants qui était resté ouvert.

Déjà un homme se présentait, un homme entre deux âges et aussi neutre de couleur que la voiture, peau terne et perruque ternie, yeux sans éclat. Il fit à Jeanne une révérence respectueuse. Elle espéra de plus en plus.

— Monsieur le chef de la police, dit-il, souhaite voir madame la comtesse.

Du doigt, Jeanne fit signe à Rosalie :

— Qu'on attelle.

L'argousin allait-il protester, lui dire qu'elle devait monter dans sa voiture à lui, qu'elle était arrêtée ? L'argousin ne protesta pas. Il donna même des explications qu'elle n'aurait osé lui demander :

— Nor hommes ont arrêté un certain M. Rétaux. Et nous l'aurions sans doute relâché s'il n'avait eu l'idée singulière de vouloir nous cacher son domicile. Idée à la fois suspecte et bien naïve ! Ce monsieur ignorait sans doute que nous fouillons les gens. Nous avons trouvé sur lui des papiers, madame la comtesse, indiquant qu'il habite chez vous.

— Est-il possible ? dit-elle en arborant son plus joyeux sourire. Ce cher ami n'en fera jamais d'autres. C'est un enfant, un véritable enfant.

Mais elle n'osa demander pourquoi on avait arrêté « l'enfant ».

Elle monta dans sa voiture ; le policier se réinstalla dans la sienne et les deux voitures se mirent en marche.

Jeanne, au bout d'un moment, sentit que la voiture s'arrêtait. Elle rouvrit les yeux, vit l'hôtel de la police, comprit que, tout le long du trajet, elle était restée évanouie. Elle se reprit et monta fièrement, croyant entendre qu'on repoussait la porte derrière elle, que le piège se refermait.

— Qu'ont-ils fait de lui ? pensait-elle. L'ont-ils battu ? Arriverai-je à le sauver ?

Elle espérait. Puisque tant de gens la croyaient l'amie de la reine, pourquoi ces mouchards si ardents à recueillir tous les caquets ne le croiraient-ils pas ?

Le chef de la police vint la chercher jusque dans l'antichambre, et il lui fit un salut profond.

— Monsieur, dit-elle avec hauteur, si j'ai daigné répondre à votre appel, c'est pour délivrer le plus tôt possible cet étourdi de M. Rétaux. Vous savez qui je suis, n'est-ce pas, monsieur ? J'aime à croire qu'il n'est pas de mystère pour la police. Vous savez donc pour qui j'agis.

Elle s'assura de l'heureux effet de ses paroles, respira longuement, continua.

— Vous savez qu'il arrive parfois que des dames très haut placées, très puissantes, veuillent faire vendre en secret quelques pièces de leur écrin. L'erreur que vos hommes ont commise en arrêtant M. Rétaux mériterait un rude châtiment ; je vous demande pour eux votre indulgence. Rendez-moi M. Rétaux tout de suite et je tâcherai d'oublier cette histoire. Je tâcherai même que des personnes qui pourraient s'en offenser n'en sachent rien.

Le chef de la police frappa sur un timbre. Immédiatement Rétaux parut, encadré de deux tristes trognes. Défait, demi mort, il tendit les bras vers elle, cria : « Jeanne ! »

Il allait se jeter à ses pieds, lui demander pardon, tout perdre. Mais elle lui lança un regard si impérieux qu'il s'arrêta.

— Monsieur, lui dit-elle en désignant le chef de la police, n'avait nul besoin de savoir que vous avez le droit de m'appeler Jeanne tout court.

Le chef de la police se leva et, d'un geste qu'il voulut tendre, presque affectueux, il prit Rétaux sous le bras et l'amena jusqu'à Jeanne.

Jeanne ne lui laissa pas le temps de s'excuser. Elle fit un salut très bref et entraîna Rétaux. L'émotion décuplait ses forces, et elle soulevait presque ce grand corps.

Dans la voiture elle l'accabla d'injures. Rétaux voulait raconter son histoire :

— J'ai été aux Petits-Carreaux, chez un revendeur. Il m'a proposé de m'enfuir avec lui en Hollande. Comme je l'ai rembarré, il est allé me dénoncer.

Elle n'écoutait pas. La rage l'emportait.

— Je devrais t'étrangler.

Elle lui jeta ses deux mains au cou : mais quand elle sentit entre ses doigts cette chose ronde et vivante, cette chair qui avait failli lui être ravie et où les veines palpitaient, cette chair d'imbécile, elle s'abattit sur lui avec des sanglots secs, sans larmes.

(Copyright by France-soir and Paul Rival.)

DEMAIN :

Le diable de Cagliostro n'aime que la vertu.

L'AMÉRIQUE peut-elle / veut-elle FAIRE LA GUERRE / FAIRE LA PAIX ?

Une grande enquête de notre envoyé spécial Pierre LAZAREFF en collaboration avec notre envoyé spécial permanent Georges-Henry MARTIN

« NON ! CE N'EST PAS LA FAUTE AUX AMERICAINS

si vous n'avez que 200 grammes de pain et pas de nouilles pour vos enfants ! »

Une dactylo berlinoise devient une millionnaire américaine

Ursula Bauer, une jeune sténo-dactylo de Berlin, vient de recevoir de Philadelphie la nouvelle qu'une parente éloignée habitant les Etats-Unis (Henrietta Garett) venait de lui laisser toute sa fortune. Celle-ci s'élèverait à la somme de 4.700.000 dollars, soit plus d'un milliard de francs. Les autorités américaines lui ont annoncé qu'elles lui délivreraient un visa pour les Etats-Unis afin d'aller recevoir ce magot inespéré, mais Ursula, qui est fiancée à un ingénieur berlinois, ne semble pas pressée de traverser l'océan Atlantique.

NEW-YORK, ..

J'AVOUE que je n'ai pas été capable de répondre aux questions posées par ce haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture américain qui me regardait d'un air soupçonneux par-dessus ses lunettes, posées trop en avant sur son long nez:

— Ce que vous me demandez, monsieur, lui dis-je, on me l'a déjà demandé au Département d'Etat et au F.A.O. (Organisation de Ravitaillement des Nations Unies). Il y a même des confrères de New-York qui m'ont interrogé à ce sujet. Hélas ! je n'en sais rien, rien de rien... Je ne suis pas un expert, je suis un journaliste...

— Mais, en France, qu'en dit-on ?

— En France... je n'en avais jamais entendu parler...

Mon interlocuteur eut un petit haussement d'épaules, puis il reprit :

— C'est bien cela qui nous inquiète ! Que vous fassiez ce que vous voulez avec les marchandises que l'on vous vend et même de celles que l'on vous donne, très bien ! Mais que vous laissiez faussement accuser l'Amérique, dans vos propres journaux, sans que votre gouvernement rétablisse les faits... oui, c'est cela qui nous inquiète et qui nous gêne.

Du blé américain pour la moitié de la consommation française

Il tapa sur les dossiers étalés devant lui :

— Les faits sont là, monsieur. Si les Français ne mangent que 200 grammes de pain, ce n'est pas de notre faute, mais vous l'avez laissé dire ! Vos autorités françaises, tout à l'euphorie de la bonne récolte de 1946, ne se sont inquiétées de la soudure qu'au milieu du printemps 1947, les livraisons de blé de vos paysans n'ayant pas été ce qu'on espérait. En septembre 1947, nous vous avons envoyé 71.500 tonnes de blé, 126.000 tonnes en octobre, 134.000 tonnes en novembre, 183.500 tonnes en décembre. Pour janvier 1948, nous vous en aurons envoyé 129.500 tonnes et nous vous en enverrons 165.000 tonnes en février.

« Ces chiffres représentent un montant qui n'est pas loin d'atteindre la moitié de la consommation de la France pendant la période correspondante.

« Si on ajoute le produit de votre récolte nationale, même mauvaise (et celle de cette année s'annonce, paraît-il, très bonne), vous devriez donc avoir plus de 200 grammes de pain par jour et par personne. Oui, mais...

— Oui, je sais, monsieur, il y a l'Afrique du Nord.

« Faites ce que vous voulez, mais dites-le !... »

— Parfaitement, il y a l'Afrique du Nord. La ration de pain de votre Afrique du Nord est de 250 grammes. **Pour pouvoir maintenir cette ration, nous pensons que les deux tiers des bateaux français de céréales quittant l'Amérique sont acheminés vers l'Afrique du Nord.** Oh, remarquez, cher monsieur, que tout le monde ici comprend fort bien, dans la situation actuelle, que la France agisse ainsi. Nous croyons même que le peuple français, dans son ensemble, est assez sage pour approuver cette politique de son gouvernement...

Le haut fonctionnaire du gouvernement américain repoussa vers ses yeux ses lunettes qui étaient sur le point de tomber par terre, se redressa dans son fauteuil et poursuivit d'une voix grave, en détachant bien ces mots :

— Mais ce que nous ne comprenons pas, monsieur, ce que nous ne comprenons pas du tout, c'est que les autorités françaises n'aient pas expliqué clairement la situation à l'opinion. Ce que nous ne comprenons pas, c'est que Paris préfère laisser planer des doutes et, quand il y a du mécontentement en France, faire croire que le blé n'arrive pas d'Amérique plutôt que d'admettre qu'il est détourné vers l'Afrique. Ici, monsieur, nous ne critiquons pas votre politique du ravitaillement, mais nous sommes blessés par la politique que vous suivez en matière d'information quand il s'agit des Etats-Unis : c'est la même chose pour la question des pâtes alimentaires !

Je fis :

— Ah oui vraiment !

...Parce que j'aime mieux vous dire tout de suite que je n'en savais pas plus sur la question des pâtes alimentaires que sur celle du blé pour l'Afrique du Nord.

« Pourquoi vos enfants sont-ils privés de pâtes ? »

— Nous nous soucions assez légitimement, m'expliqua alors le haut fonctionnaire, de la part qui est faite dans le ravitaillement qui vient de chez nous aux enfants français.

» Nous vous avons envoyé, en 1947, 12.500 tonnes de lait en poudre gras et 5.500 tonnes de lait sucré, soit 18.000 tonnes destinées aux enfants.

» Nous vous envoyons aussi chaque mois un bateau de 7.000 tonnes de blé dur qui nous avait été demandé spécialement pour la fabrication des pâtes et des semoules pour enfants.

» Ce blé étant blutté à 80 %, on en tire un minimum de 5 600 tonnes par mois. La capacité totale des semouleries et des fabriques de pâtes françaises étant de 100.000 tonnes par an, nous avons donc envoyé le blé dur nécessaire à 70 % de la capacité maximum de ces usines.

» D'ailleurs, votre Office du Blé nous a fait savoir en octobre dernier que les semouleries et fabriques de pâtes alimentaires travaillaient à plein rendement.

— Eh bien, c'est parfait...

— Une seconde, monsieur. Or, voici des rapports qui nous ont été transmis. Les tickets de pâtes alimentaires pour vos enfants ne sont pas honorés. On nous signale, entre autres, qu'une municipalité de Seine-et-Oise, qui n'avait pas obtenu les pâtes nécessaires pour ses cuisines scolaires, a fait une démarche auprès de votre ministère de l'Economie nationale où on lui a répondu : « On ne peut pas vous en donner : il n'y en a pas, les Américains ne nous envoient pas ce qu'il faut. » **Pourquoi, monsieur, dit-on cela, puisque c'est inexact ?**

J'ai expliqué au haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture américain qu'il n'y avait pas de mauvaise volonté de la part des autorités françaises, que partout, même en Amérique, il y avait des gens mal informés et qu'il se passait des choses qu'on ne comprenait pas très bien, etc.

En vérité, je suis parti le plus vite possible, un peu gêné...

Echangeons les bons procédés

J'ai trouvé les officiels américains informés dans le plus grand détail des réalités concrètes de notre ravitaillement. Et je sais que beaucoup de nos experts ont été très souvent surpris d'apprendre par la bouche de leurs interlocuteurs de Washington des faits concernant l'alimentation des Français qu'ils ignoraient eux-mêmes.

J'ai rencontré partout le même état d'esprit.

— Nous vous avons livré tout ce qu'il nous était humainement possible de vous livrer (15 % des allocations mondiales jusqu'ici, plus de 16 % désormais). Vous l'avez payé, certes, mais en grande partie avec de l'argent que nous vous avons prêté pour cela.

» Maintenant nous vous donnons ces marchandises pour 214 millions de dollars (au titre de l'aide intérimaire) et nous nous préparons à vous faire des dons encore plus importants sur la partie non onéreuse du plan Marshall. Distribuez cela au mieux des intérêts de vos concitoyens. Mais dites-nous à qui et comment vous l'avez distribué. Et dites à vos compatriotes ce que nous vous envoyons. »

Il serait vain de se dissimuler l'importance de ce vœu (que je me permets de trouver très légitime au risque de passer pour un valet de Wall Street et une « Truman-rionnette »).

Pendant de longues années, les Américains ont gardé sur le cœur le fait qu'ayant décidé de ne pas leur rembourser les dettes contractées envers eux lors de la dernière guerre, on les ait — pour s'en excuser — traités de « Shylock » jusqu'à la tribune du Parlement.

Toutes les relations franco-américaines en furent longuement affectées.

Cette fois, Washington a décidé de supprimer les dettes de guerre et de réduire au minimum les dettes de paix. Cela entraîne pour chacun d'entre eux un certain nombre d'inconvénients. Ils les acceptent. Si on leur dit « Merci », ils seront contents. Mais si ils ont l'impression qu'on leur dit... « Fiôte ! » ils finiront par nous répondre: « Ne mange pas! »

(Copyright by France-soir *and Pierre Lazareff.)*

(Voir les *France-soir* datés des 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 21, 23 et 25 janvier.)

Prochain article :

« Lutte pour la démocratie » et « hystérie anticommuniste »

THÉATRES ET CINÉMAS

OPERA, 20 h., Faust.
OPERA-COMIQUE, 20 h. 30, Mère l'Oye, Geôle de Reading, Suite fantasque, Casse-Noisette.
COMEDIE-FRANÇAISE (Richelieu), 14 h. 30, Athalie; 20 h. 45, Le Chandelier, Un Caprice. — (Luxembourg), 14 h. 30, Gringoire, Barbier de Séville; 20 h. 45, Le Gendre de M. Poirier, Un client sérieux.
AMBASSADEURS, 20 h. 50, Route des Indes.
ATHENEE, 21 h., Don Juan.
ATELIER, 21 h., Invitation au château.
ANTOINE, 20 h. 45, La Patronne.
BOUFFES-DU-NORD, 21 h., Mariage à rebours.
BOUFF.-PARISIENS, 21 h., Couleurs du temps.
CADET-ROUSSEL, 15 h., Robinson des neiges.
COM.-WAGRAM, 21 h., Une Petite Rosse.
COM.-CH.-ELYS., 21 h., Procès Oscar Wilde.
DAUNOU, vend., 21, Trois garçons, une fille.
EDOUARD-VII, 21 h., Le Diable boiteux.
GAITE-MONTPARN., 21 h., Dame de l'aube.
GRAMONT, 21 h., Baby Hamilton.
GRAND-GUIGNOL, 20.45, Baiser de sang.
GYMNASE, vend., 21 h., Le Retour.
HEBERTOT, 20 h. 45, Maître de Santiago.
HUMOUR, vend., 21, Les Nouveaux Maîtres.
LA BRUYERE, 21 h., Colline de la Vie.
MADELEINE, 20 h. 45, Passage du Malin.
MARIGNY, 21 h., Les Fausses Confidences.
MATHURINS, 20.45, L'Empereur de Chine.
MICHEL, 20.45, Une poule sur un mur.
MICHODIERE, 21, KM.X Labrador (générale).
MONCEAU, 21 h., Falindor.
MONTPARN.-BATY, 21, Archipel Lenoir.
NOCTAMBULES, 21 h., Dr. Hinterland.
NOUVEAUTES, vend., 21 h., La Petite Hutte.
ŒUVRE, 21 h., Homard à l'américaine.
PALAIS-ROYAL, 21 h., Chasse gardée.
PIGALLE, 21 h., Ballet des Arts.
PTE-ST-MARTIN, 21 h., Tire au flanc.
POTINIERE, 21 h., Jeux de dames.
RENAISSANCE, 21 h., Route au tabac.
ST-GEORGES, vend., 20.45, Un hom. com. les aut.
SAR.-BERNHARDT, 21, Marie-Antoinette.
TH. CHAMPS-ELYSEES, vend., 21, Œdipe-Roi.
TH. MELINGUE, 21 h., Briser la statue.
TH. DE PARIS, 21 h., Briser la statue.
TH. DE POCHE, 21, Un amour comme le nôtre.
VARIETES, 21, La Revue de Ded Rysel.
VERLAINE, 21 h., Festival du Rire.
VX-COLOMBIER, 21 h., Voyage en calèche.

OPERETTES

ALHAMBRA, 15-20.30, Le Maharadjah.
CAPUCINES, 20 h., Le Roi Pausole.
CASINO MONTPARN., 21 h., Miss Cow-Boy.
CHATELET, 20 h. 30, Valses de Vienne.
EUROPEEN, 21 h., Poussin.
GAITE-LYRIBUE, 20 h. 30, Andalousie.
MOGADOR, 31 janv., Violettes impériales.

CHANSONNIERS

CAV. REPUBLIQUE, 21 h., Souplex, Y. Deniau.
CLUB DES CINQ, 21 h., Le Droit de vivre.
DEUX-ANES, 21 h., Ah ! les vaches !
DIX-HEURES, 22 h., RQ-48.
COUCOU, 21 h., Pas de ça... Disette !
TROIS-BAUDETS, 21, Marshall... nous voilà !
LUNE-ROUSSE, 21 h., Fleurs des champs.
LE QUOLIBET, 22 h., Martini.

VARIETES

A.B.C., 19-21, G. Ulmer, Peters Sisters, D. Reinhardt
CASINO DE PARIS, 20 h. 30, Paris extra-dry.
CONCERT MAYOL, 21 h., Revue.
BOBINO, 15-21 h., Hier contre aujourd'hui.
ETOILE, 20 h. 30, Revue de Rip.
FOLIES-BERGERE, 20.15, C'est de la folie.

CIRQUES

MEDRANO, 21, Vagabonds de B. Minevitch.
CIRQUE D'HIVER, 21 h., Bouglione.

FILMS FRANÇAIS

APOLLO, Par la fenêtre.
ASTOR, Route sans issue.
AUBERT-PALACE, Par la fenêtre.
BIARRITZ, Monsieur Vincent.
BROADWAY, Quai des Orfèvres.
CALIFORNIA, Quai des Orfèvres.
CESAR, Septième Porte.
CINE-CH.-ELYSEES, Naples au baiser de feu.
CINECRAN, Septième Porte.
CINE-ETOILE, Le Voleur se porte bien.
CINEMONDE-OPERA, Quai des Orfèvres.
CLUB DES VEDETTES, Perles de la Couronne.
COLISEE, Le Beau Voyage.
EMPIRE, Par la fenêtre.
GAUMONT-THEATRE, Par la fenêtre.
IMPERIAL, Septième Porte.
MADELEINE, Monsieur Vincent.
MARIGNAN, Après l'amour.
MARIVAUX, Après l'amour.
PARAMOUNT, Le Beau Voyage.
PANTHEON, Quai des Orfèvres.
PARIS, Route sans issue.
ROY.-HAUSSM. (Studio), Cage aux rossignols.
ST-LAZARE-PASQUIER, Requins de Gibraltar.
STUDIO 28, Le Silence est d'or.
STUDIO RASPAIL 216, Ils étaient 9 célibataires
TRIOMPHE, Les Perles de la Couronne.

Films parlants anglais sous-titrés

AGRICULTEURS, Plus belles années de notre vie
ARTISTIC, M. Wilson perd la tête.
AVENUE, Les Raisins de la colère.
BALZAC, Pavillon noir.
BONAPARTE, Johnny Apollo.
CAMEO, Deux Sœurs vivaient en paix.
CINE-OPERA, Helzapoppin.
CINE-PRESSE-CHAMPS-ELYSEES, Dumbo.
CLICHY-PALACE, La Dame de Shanghaï.
DELAMBRE, Crime de Mme Lexton.
ELYSEES-CINEMA, Le Grand Mensonge.
ERMITAGE, Lame de fond.
MARBEUF, Deux Sœurs vivaient en paix.
NAPOLEON, Le Crime de Mme Lexton.
NEW-YORK, Caravane de l'enfer.
NORMANDIE, Vallée du jugement.
PAGODE, Crossfire.
PLAZA, La Dubarry était une dame.
LA ROYALE, Les Conspirateurs.
LORD-BYRON, Heureux Mortels.
PORTIQUES, L'Etrange Aventurière.
RADIO-CINE-OPERA, Dumbo.
STUDIO UNIVERSEL, Rosie l'endiablée.
URSULINES, Plus belles années de notre vie.

Films anglais doublés

ELDORADO, Du sang sur la piste.
FRANÇAIS, Lame de fond.
GAITE-CLICHY, Les Raisins de la colère.
GAITE-ROCHECH., Les Raisins de la colère.
GAUMONT, Monsieur Verdoux.
HELDER, Pavillon noir.
LES IMAGES, Lame de fond.
MICHODIERE, L'Aventure vient de la mer.
MAX-LINDER, L'Etrange Aventurière.
MOULIN-ROUGE, Vallée du jugement.
LYNX, Du sang sur la piste.
OLYMPIA, Vallée du Jugement.
PALACE, Le Crime de Mme Lexton.
PEREIRE, La Dame de Shanghaï.
REX, Monsieur Verdoux.
RITZ, Les Conspirateurs.
ROYAL-HAUSSM. (Club), Le Grand Mensonge.
ROY.-HAUSSM. (Mêlliès), Les Conspirateurs.
SCALA, Pavillon noir.
VIVIENNE, Pavillon noir.

Film suisse

CORSO, Eternelle Victime (v.f.).

Film letton

STUDIO ETOILE, Sivonia.

Les Conseils de Philomène

Côtes de veau Soubise

Les côtes de veau étant bien aplaties, faites-les cuire d'un côté seulement à la poêle avec de la margarine. Tartinez cette surface cuite avec une très épaisse purée d'oignons cuits à l'étouffée et bien assaisonnée.

Passez ensuite les côtelettes à la farine, puis à l'œuf battu et enfin à la chapelure, posez-les à nouveau dans la poêle graissée en mettant contre le récipient, la surface non cuite et non garnie de purée d'oignons. Lorsque les côtes sont rissolées, terminez la cuisson au four pour faire « prendre » la panure recouvrant les oignons.

Servez, à part, une sauce aux tomates.

LES PIÈCES DE LA SEMAINE

« K.M.X. LABRADOR »

par M. Jacques DEVAL : de la neige sur des faux-p

THEATRE : La Michodière. PIÈC « K.M.X. Labrador ». AUTEU M. Jacques Deval. INTERPR TES : MM. Gérard Philipe, R Tréville, Mlle Claude Génia,

Les vieilles sagas scandinaves affir qu'Erik le Rouge et ses vikings découv de la vigne au Labrador ; depuis lors, le mat s'est considérablement refroidi, ainsi M. Jacques Deval l'a démontré au public, au long de ses quatre actes.

A leur origine américaine, ils doivent enfantillage propre aux pays neufs ; pré vant sa personnalité des redoutables mo du blizzard, le brillant auteur de « T ritch » s'est borné à développer, avec rigueur aussi populaire qu'algébrique, le classique, le plus cartésien, le plus sché que des chassés-croisés : un jeune méd que délaisse une fiancée cupide pour un un ange tombé du ciel. Sans doute, M ques Deval a-t-il, en l'occurrence, surp les possibilités du froid qui conserve, ne rénove pas...

D'ailleurs, le Labrador glace la scène qu'en sort M. Gérard Philipe. Ce merv comédien, assurément le premier de sa g tion, a triomphé de périls repoussant comme les têtes de l'hydre de Lerne ; un rôle fangeux, aux sous-entendus d'une chambrée d'analphabètes en folie, on saurait concevoir plus de fantaisie, d'inve de tact et de providentielles nuances ; M rard Philipe n'impose pas seulement le mais, mieux encore, il le fait oublier ; l'expression, il tire à lui toute la couve trop mince, en vérité, pour cette dure et que nuit arctique, privée d'aurore, mêm réale.

On comprendra donc que ses meilleurs tenaires, Mlle Claude Génia et M. Roger ville, paraissent quelque peu transis, dans décor qui tient du stand « Tout pour la ou du rendez-vous de chasse germanique un Mayerling sans histoire...

Marcel AUGAGNEUR

LES FILMS RKO SUR LES ÉCRANS PARISIENS

BALZAC — Pavillon Noir — v. o.
HELDER — Pavillon Noir — v. f.
SCALA — Pavillon Noir — v. f.
VIVIENNE — Pavillon Noir — v. f.
MARBEUF — Deux sœurs vivaient en paix — v. o.
CAMÉO — Deux sœurs vivaient en paix — v. o.
CINÉPRESSE — Champs-Elysées — Dumbo — l'éléphant volant — v. f.
RADIO-CINÉ — Opéra — Dumbo — l'éléphant volant — v. f.
ELDORADO — Du sang sur la piste — v. f.
LE LYNX — (Place Pigalle) — Du sang sur la piste — v. f.

...et ne manquez pas de voir dans votre quartier LES PLUS BELLES ANNÉES DE NOTRE VIE

RKO RADIO FILMS

L'HOROSCOPE

JOURNEE DU VENDREDI 30 JANVIER 1948

Cette journée appartient à tous ceux dont l'équilibre mental s'accompagne d'intuition et de bon sens. Journée favorable au départ d'une œuvre de longue haleine, à la préparation d'un voyage ou d'une affaire intéressant l'avenir.

Les enfants nés ce jour

Seront de mental clair et lucide, un peu désordonnés, d'une prodigalité souvent trop impulsive, mais capables de mener résolument leur barque.

Si ce jour est celui de votre anniversaire

Projets nouveaux, inspirations heureuses, satisfaction d'argent et d'amour-propre. Quelques arrêts subits, des dépenses imprévues mais protections souvent providentielles.

DANY-ROY.

Tirage de *France-soir*, le 28 janvier : 519.010 ex.
LE PLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE VENTE DES JOURNAUX FRANÇAIS

SOLDES
WELL Chemisier-Tailleur 21, rue Royale, 21
SOLDERA avant la transformation de ses locaux
à partir du 29 janvier
ses modèles pour HOMMES et DAMES

LIQUIDATION D'UN RAYON DE COUTURE
ROBES. MANTEAUX ENSEMBLES A PARTIR DE 2.500 F
RETOUCHE IMMEDIATE COMPRISE
60 CHAUSSÉE D'ANTIN-PARIS AU FOND DE LA COUR

La générale de « Violettes Impériales » renvoyée au 6 février

La répétition générale de *Violettes impériales*, qui devait avoir lieu au théâtre Mogador vendredi soir, est remise à vendredi prochain 6 février, la première restant toujours fixée à samedi soir.

LA RADIO

Programme de jeudi 18 h...

INFORMATIONS. — 18, 20.2, 22, 24 (N); 18.30 A vos ordres; 19.30 Ce soir en France; 20.30 Tribune de Paris; 22.30 (P). MUSIQUE. — 19 (P) Musique variée; 19.7 (N) Musique de chambre; 20.30 (N) Orch. Nat.; Mozart, Brahms; 20.30 (Int.) « Werther »; 21.31 (Lux.) Gloires de la musique; 22.32 (Int.) Musique de chambre; 23.18 (Int.) Cycle du Concerto; 23.45 (P) La clé du chant : « La Tétralogie » et « Parsifal », de Wagner.
THEATRE. — 20.50 (P) « La Farce enfantine de la tête du dragon » (de Valle Inclan).
VARIETES. — 18.30 (N) Le jardin de la jeunesse; 19.54 (Lux.) Ded Rysel; 20 (Lux.) Jamais deux sans trois; 20.36 (Lux.) Vous l'emporterez avec vous; 21 (Lux.) Ch. Trenet; 22.5 (N) Le baptême des ondes; 22.30 (N) Caveaux et goguettes.

...à vendredi 18 h.

INFORMATIONS. — 6.30, 7, 8, 9, 12 (Union française); 13, 14 (N); 7.30, 12.30, 13.30 (Ainsi va le monde); 7.45 (Int.); 6.45, 7.45, 12.15, 13.25 (Lux.).
MUSIQUE. — 8.15 (P) Collectionneurs de disques; 10.18 (Int.) Grands musiciens; 11.50 (Int.) Musique viennoise; 12.45 (Int.), 13.15 (N) Orch. de Strasbourg; 14.5 (P) Musique pour la jeunesse; 15.18 (Int.) Musique symphonique; 15.30 (Lux.) Orch. radio; 16 (Lux.) Récital de piano; 17.18 (Int.) Musique de chambre.
VARIETES. — 12.50 (P) Télé-Paris; 13.18 (Int.) Personnages.

ETOILE — TOUS LES SOIRS 20 H. 30
CHARLES TRENET et LA REVUE DE RIP
SUCCES COMPLET — IL EST PRUDENT DE LOUER 7, rue Louis-le-Grand et aux agences
BLANCHETTE BRUNOY, D. CLERICE, G. ROLLIN, CH. DECHAMPS et MADY BERRY
JEU DE DAMES - TH. de la POTINIERE

Attention : SAMEDI 31 Gde 1re — A 20 h. 30 bureaux ouverts — La location est ouverte
MOGADOR — L'ATMOSPHÈRE ENSOLEILLÉE DE L'ESPAGNE — LES FASTES FRANÇAIS DU SECOND EMPIRE
VIOLETTES IMPÉRIALES
nouvelle opérette à grand spectacle de Paul ACHARD, René JEANNE et Henri VARNA. MUSIQUE de VINCENT SCOTTO. Production Henri Varna
MARCEL MERKES — LINA WALLS
Fernand GILBERT, Raymonde ALLAIN, R. ALLARD, PIERJAC
A. ALEXANDER, Anita LANE, R. ALMEDA et M. RAGON
150 ARTISTES - 20 DECORS - 600 COSTUMES

MAYOL — TRIOMPHE DE LA NOUVELLE REVUE NU... 48 — 20 VEDETTES et les MAYOL'S PIN UP GIRLS — Tous les jours, 15 h. et 21 h.

DEUX DERNIERES SEMAINES LA ROUTE AU TABAC

CASINO DE PARIS. — La nouvelle grande vedette française CRI-CRI MULLER dans la super-revue PARIS EXTRA-DRY : Ses clous sensationnels LES NUS CELEBRES des grands peintres

MEDRANO — "Le cirque de Paris" — UN PROGRAMME CAPTIVANT AVEC LES VAGABONDS DE BORRAH MINEVITCH et Les DIABLES du CIEL

Ce film d'aventures et d'amour au temps des corsaires est interprété par Maureen O'HARA, Paul HENREID et Walter SLEZAK. La réalisation est de Frank BORZAGE.

TABARIN — Tous les soirs, à partir de 21 h. 30 — Ambiance — avec le fameux FRENCH CANCAN — Retenez votre table : TRINITE 25-16

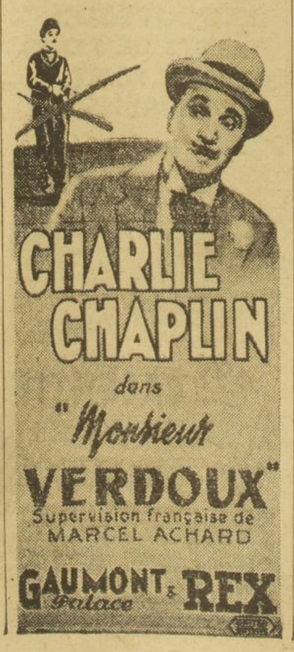

DEMAIN
DELAMBRE — METRO VAVIN - VERSION ORIGINALE — PALACE NAPOLEON — METRO MONTPARNASSE - VERS FRANC. — METRO ETOILE - VERS ORIG.

V.F. — BETTE DAVIS — DANS SA DERNIÈRE CRÉATION — Le Grand Mensonge — AU ROYAL-HAUSSMANN - LE CLUB — et au STUDIO — LA CAGE AUX ROSSIGNOLS

LES BALLETS DES ARTS ont commencé, le 12 janvier, au Théâtre PIGALLE, une série de représentations au cours desquelles ils présentent quatre créations.

Parmi ces créations se trouve « LA CELLULE », ballet qui a obtenu le premier prix, le prix d'honneur et la médaille d'or au Concours international de danse à Copenhague, en juin 1947.

La troupe se compose de dix-huit danseurs et danseuses, sous la direction de Jean Weidt.

AVANT 13 H. — au cinéma des CHAMPS ELYSÉES — 40 Fr. — LES CLASSIQUES DE L'ÉCRAN — 60 Fr. APRÈS 13 H.
CETTE SEMAINE
NAPLES au BAISER de FEU
Tino ROSSI - Viviane ROMANCE
PERMANENT DE 10 H. A MINUIT

Ann RICHARDS, que nous avons vue aux côtés de Jennifer JONES et de Joseph COTTEN dans le film Paramount, « LE POIDS D'UN MENSONGE », vient d'être engagée pour jouer un rôle important, avec Barbara STANWYCK et Burt LANCASTER, dans la prochaine production de Hal Wallis : « SORRY, WRONG NUMBER », réalisée par Anatol Litvak et distribuée par Paramount.

BROADWAY-CALIFORNIA CINÉMONDE — Quai des Orfèvres — un film de H-G. CLOUZOT

Robert VATTIER et Albert RIEUX nous commun quent leur recette du « HOMARD A L'AMÉRICAINE » : prenez Claude DAUPHIN et assaisonnez-le avec Rosine DERÉAN, Simone PARIS, Coco ASLAN et servez chaud au THEATRE DE L'ŒUVRE

Une grande production anglaise : « L'ETRANGE AVENTURIERE » débute aux PORTIQUES et au MAX LINDER, avec Deborah KERR et Trevor HOWARD. Réalisation Frank LAUNDER. Musique de William ALWYN, exécuté par LONDON SYMPHONY ORCHESTRA.

DEMAIN — Paramount — COLISEE — ELDORADO — LE LYNX — PLACE PIGALLE
RAY VENTURA — GISELLE PASCAL — JEAN BOYER — PAUL MISRAKI
Mademoiselle s'amuse
un film musical de musique de
avec BERNARD LANCRET, CATHERINE GAY, HENRY SALVADOR, GEORGES LANNES, JEANNE FUSIER-GIR, RANDALL

Après une courte séance à l'Assemblée

La Commission des Finances examine le projet de retrait des billets de 5.000 francs

LES RÉACTIONS des intéressés

La C. G. A. :

« Mesure intelligente, tant pis pour les lessiveuses »

déclare Ph. LAMOUR

M. Philippe Lamour, président de la C.G.A., qui ignorait encore ce matin la nouvelle mesure financière nous a déclaré, après que nous la lui ayons apprise :

« Nous nous trouvons en présence d'une mesure infiniement plus intelligente que le prélèvement. En effet, elle ne peut nuire aux intérêts des éléments intéressants de la production agricole qui travaillent dans le circuit public et par l'intermédiaire des banques. Si les propriétaires de « lessiveuses » (ils sont d'ailleurs plus rares qu'on le croit, le dernier échange de billets l'a montré) font les frais de cette mesure, nous sommes les premiers à nous en réjouir puisqu'il s'agit là de cultivateurs dont nous avons dénoncé depuis longtemps les agissements.

« Il demeure que le blocage des billets de 5.000 à la fin d'un mois créera un certain désordre dans les paiements et, peut-être dans les livraisons. Il est toutefois trop tôt encore pour mesurer toutes les conséquences de cette mesure inattendue. »

« BOOM » DANS LES BOITES DE NUIT

Le bruit s'était répandu au cours de la nuit comme une traînée de poudre, dès la publication (à 1 h. 45) du communiqué du ministère des Finances.

Des gens « courageux » se levèrent, passèrent un habit de soirée, et envahirent les boîtes de nuit pour liquider leurs billets de 5.000. Pendant une heure, le champagne coula à flots. Mais les barmen, eux aussi, furent avertis et, courtoisement, mais fermement, ils refusèrent les larges billets bleus.

Dans l'ensemble, la population, en cette fin de mois, a été fâcheusement surprise par la nouvelle mesure du ministre des Finances. Janvier est le mois le plus dur de l'année pour les travailleurs, et des milliers d'entre eux qui avaient touché hier leur salaire à l'avance se sont heurtés aux rideaux baissés des banques.

Ce matin, tous les commerçants refusent les billets de 5.000 francs. Dans les cafés des grands boulevards, les patrons se plaignent amèrement. L'un d'eux ne pourra pas payer son personnel car il a déjà fait ses comptes et préparé sa paye en billets de 5.000 francs.

Un autre, dont la dernière tranche de l'impôt de solidarité échoit aujourd'hui, ne pourra pas non plus la payer : il n'a que des billets de 5.000 francs. Or, s'il ne paye pas aujourd'hui, il aura 10 % de pénalité.

Un troisième refuse devant moi un billet de 5.000 francs à un ouvrier qui prend son café.

— Mais, dit l'ouvrier, c'est tout ce qu'il me reste pour ma fin de mois. Je n'ai pas de monnaie, ma femme non plus. A part ce billet, j'ai 10 francs en poche.

Pour ce matin il a un café gratuit, le cafetier refusant son billet.

Dans les magasins, les caissières refusent aussi les billets de 5.000 francs, mais ne savent que faire des billets de la veille qui sont déposés dans les coffres.

D'autre part les commerçants craignent que ce nouvel échange de monnaie ne bloque les affaires pendant quelques jours car beaucoup n'ont pas de disponibilités liquides assez importantes en billets de mille francs pour faire face à leurs achats et aux paiements qui arrivent à terme à la fin du mois.

Si cela peut les consoler, signalons-leur que les 4.500.000 francs volés hier soir de la Rapée par le « gang des tractions avant » étaient en majeure partie constitués par des billets de 5.000 francs !

AUX HALLES

Faute de monnaie, de nombreux commerçants venus faire leurs achats avec des billets de 5.000 francs, ont dû s'en retourner sans avoir rien pu acheter.

Ceux qui étaient connus obtinrent du crédit. Toutefois, de nombreux légumes périssables et des fruits ont dû prendre le chemin de la resserre.

AU METRO

Les services centraux font l'impossible pour que la paie des employés du Métro soit effectuée normalement, malgré le vol commis hier et le blocage des billets.

RAVITAILLEMENT

SAVON. — Il est précisé de nouveau que la ration de 100 grammes de savon de ménage à 63 % de matières grasses peut être remplacée par 80 grammes de savon de toilette à 80 % de matières grasses, au gré des consommateurs. (Ration de janvier).

LAIT. — Journée du 28 janvier : 676.000 litres ont été distribués ; tous les bénéficiaires ont été servis, ainsi que 40 % des A et V.

Pour les assurés sociaux qui cessent leur travail.

La Caisse Primaire Centrale de Sécurité Sociale, rappelle aux assurés sociaux de la Région Parisienne qu'ils ont l'obligation, lorsqu'ils interrompent leur travail pour maladie, d'envoyer immédiatement à leur Centre de Sécurité Sociale, une lettre d'avis d'arrêt de travail.

Les imprimés nécessaires sont mis à leur disposition par les mairies et centres de Sécurité Sociale.

La Caisse signale en outre que les sorties ne sont autorisées que dans un but thérapeutique et uniquement de 10 h. à 16 h.

Le bénéfice des indemnités journalières et des allocations mensuelles pourra être refusé aux assurés qui ne tiendraient pas compte de ces dispositions, dont l'exécution sera contrôlée par des agents visiteurs.

LE PREMIER HOMME ? NON... LE DERNIER... ...AUX PRISES AVEC TOUTES LES FEMMES

HATEZ-VOUS DE LIRE

MISTER ADAM

de PAT FRANK

le livre du jour qui ne coûte que 160 francs l'exemplaire

En vente dans toutes les bonnes librairies et au bureau de « FRANCE-SOIR » 100, rue Réaumur, PARIS

EDITIONS DU MADRIGAL 8, rue de la Gare, ANNEMASSE

Les parlementaires sont venus assez nombreux en cette fin de matinée et lorsque M. Herriot ouvre la séance à 11 h. 10 on remarque au banc du gouvernement MM. Schuman et René Mayer.

Le président annonce que le gouvernement demande la discussion immédiate d'un projet de loi portant retrait des billets de 5.000 fr. émis par la Banque de France.

Et il ajoute que, conformément au règlement, la discussion ne pourra commencer qu'après un délai d'une heure.

Rapporteur de la commission des Finances, M. Barangé intervient aussitôt.

— Ce projet, dit-il, mérite de retenir toute notre attention (!...)

Aussi demande-t-il que la commission ait un délai d'examen un peu plus étendu. Et il demande au ministre intéressé de bien vouloir se rendre devant elle cet après-midi.

Le président du Conseil intervient alors. Il se dit d'accord pour que la commission étudie, avec tout le sérieux nécessaire, le projet.

— Mais il faut, dit-il, que l'on se rende compte de l'urgence de son adoption. Les banques ont été fermées par mesure conservatoire. On ne peut prolonger cette situation. Il faut qu'elles reprennent leur activité dans les moindres délais.

Et M. Schuman de demander à la commission de se réunir immédiatement pour entendre le gouvernement et se prononcer ensuite sur les textes. Ainsi la séance publique pourrait s'ouvrir dès 15 heures.

M. Jacques Duclos (communiste) est hostile à cette procédure.

Très calme, de son banc, M. Robert Schuman réplique au leader communiste :

ROBERT SCHUMAN. — M. Jacques Duclos a prétendu qu'il y avait eu une honteuse spéculation sur les billets de 5.000. Ce n'est pas sérieux !

(applaud. sur les bancs M.R.P. socialistes). Jusqu'à hier soir, poursuit le président du Conseil, tous les établissements de crédit acceptaient ces coupures.

Les vociférations fusent des travées communistes. Dans la confusion, on entend :

— Allez dire cela aux ouvriers qui ont touché leur quinzaine hier.

Et ce sont les habituelles épithètes à l'adresse du gouvernement et de sa majorité : vendus, traîtres, parti américain. Après maintes tentatives, le président Herriot finit par rétablir le calme.

Quant à M. de Moro-Giafferi, il demande si l'on ne pourrait pas prévoir des mesures de remboursement immédiat pour les personnes qui n'ont qu'un ou deux billets de 5.000 francs.

Au tour de M. René Mayer, maintenant, de faire une courte mise au point.

Le ministre des Finances affirme :

— Des mesures conservatoires ont été prises, et plus la décision du Parlement sera rapide, plus le trouble apporté à la vie publique sera bref.

Le tumulte va-t-il à nouveau se déchaîner ? On pourrait le craindre.

Car M. Florimond Bonte essaie de déclencher l'offensive. Il clame à l'adresse du ministre des Finances :

— C'est un chantage à la misère des petits.

Pourtant, à l'extrême-gauche — pour une fois ! — le chœur de ces amis est muet.

Une brève explication de M. Desjardins et la séance est suspendue à 11 h. 30. Elle reprendra à 15 heures. Entre temps, la commission des Finances va examiner le projet du gouvernement après avoir entendu René Mayer.

Jacques Gascuel commente le retrait des grosses coupures

Que peut-on penser de la mesure prise ?

A l'avis de nombreux techniciens — dont je suis — rien de bon. Elle vient beaucoup trop tard. Elle risque d'ébranler davantage encore la confiance dans la monnaie. Enfin, il est douteux qu'elle serve à quelque chose.

Elle vient beaucoup trop tard, parce que, si elle pouvait se concevoir quand il s'agissait de confisquer aux mercantis et aux bénéficiaires du marché noir le produit de leurs opérations, ce n'est plus eux qu'elle va toucher aujourd'hui. Il y a beau temps que ces gens-là n'ont plus en réserve des billets de 5.000 ou même de grandes quantités d'autres billets. Ils ont placé leurs bénéfices en valeurs réelles : bijoux, valeurs mobilières, or, tableaux, propriétés. Ils n'ont plus de billets en stock.

La hausse du prix de la vie (douze fois celui de 1939), fait que le billet de 5.000 représente à peine le billet de 500 francs d'avant-guerre. Tout le monde a des billets de 5.000. L'épicier, le pharmacien, le quincaillier, le bistrot, la crémière, quand ils font leur caisse le soir, ils trouvent tous et surtout des billets de 5.000. La paie même se fait souvent avec un billet de 5.000, auquel on ajoute les autres coupures. Et l'employé ou le fonctionnaire qui vont toucher leur chèque mensuel reçoivent des billets de 5.000. Il y a des billets de 5.000 dans presque toutes les familles.

En second lieu, l'opération risque d'ébranler la confiance dans la monnaie. Qui a créé les billets de 5.000 ? Est-ce quelque louche officine, quelque trafiquant clandestin spéculant sur les malheurs du peuple, quelque distributeur véreux vivant des pieds humides ? N'est-ce point, comme on a coutume de le croire, la Banque de France, notre Institut central d'émission ? La Banque de France ne fabrique pas, quoique certains puissent en penser, des billets de banque quand il lui plaît et comme il lui plaît, mais en contre-partie d'opérations connues dont la liste, strictement restrictive, est fixée depuis Napoléon. En démonétisant les billets de 5.000, ne jette-t-on pas un discrédit sur toutes les opérations de la Banque ?

Enfin, il est douteux que l'opération servé à quelque chose. Il faudra bien rembourser les billets de 5.000 francs des travailleurs, de ceux qui en ont besoin pour vivre. Il y a beaucoup de chance pour qu'on ait à en rembourser un pourcentage si important que la ponction de 300 milliards en principe va se trouver, finalement, réduite à peu de chose.

On oublie aussi que l'essentiel n'est pas de réduire mécaniquement les prix, mais de rendre les marchandises achetables. Si demain tous les prix tombent de moitié mais si, en même temps le pouvoir d'achat de chacun est réduit des trois-quarts, la difficulté d'acheter sera beaucoup plus grande encore et le mécontentement augmentera.

Une chose est sûre en tout cas : la démonétisation des billets de 5.000 francs va amener des troubles profonde dans toute la vie économique du pays. Ce sera, je le crains, un coup d'épée dans l'eau qui fera beaucoup de bruit, suscitera beaucoup de remous et ne donnera guère de résultat.

J. G.

Il y a déjà de nombreux précédents en Europe

De nombreux pays d'Europe touchés par la guerre ont déjà procédé soit au blocage de certains billets de banque soit à un changement de monnaie avec blocage d'une partie des avoirs.

C'est notamment le cas de l'U.R.S.S., de la Belgique, des Pays-Bas, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Finlande et de la Bulgarie.

Une réforme monétaire est en négociations pour l'Allemagne et l'Autriche.

75 francs par jour

Notons, toutefois, que les secours versés aux chômeurs ne sont pas en rapport avec le coût de la vie. En effet, le chef de famille qui se trouve actuellement en chômage ne perçoit que 75 francs par jour et la conjointe 44 francs.

L'organisation des fonds de chômage n'est plus la même que celle qui existait avant la guerre. Actuellement, un travailleur sans emploi doit accepter un travail, quelle que soit sa profession, sinon il est radié d'office. Ainsi, par exemple, un employé de bureau en chômage ne pourrait refuser un emploi qui lui serait offert dans une entreprise métallurgique en qualité d'ouvrier spécialisé. Autrefois, les chômeurs étaient inscrits dans des bureaux de placement de leur profession et pouvaient refuser tout emploi qui n'était pas compatible avec leurs aptitudes professionnelles.

J. G.

Mme Georges Bidault médaillée de la Résistance avec rosette

La médaille de la Résistance, avec rosette, vient d'être attribuée à un certain nombre de personnalités, notamment à Mlle Suzanne Borel, devenue depuis la Libération, Mme Georges Bidault ; au général de Larminat et au colonel Pierre de Chevigné.

Mme Auguste Jouhaux, femme de l'ancien secrétaire général de la C.G.T., Mlle Madeleine de Gaulle et le général de Grancey reçoivent également la même distinction honorifique mais sans rosette.

FAILLITES

JUGEMENTS DU 27 JANVIER 1948

Girard, Maurice, commerce de tissus en gros à Paris, 43, avenue Gambetta, et actuellement sans domicile connu.

Fel, Lucie, épouse divorcée du sieur Commene, fonds de commerce « Au Royaume des Antiquités et des Occasions », 53, rue Lafayette, à Paris, et demeurant actuellement chez un tiers à Paris, 22, rue de Léningrad.

Le Comptoir d'Echanges pour le Commerce et l'Industrie, à Paris, 80, rue du Faubourg-Saint-Denis.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

JUGEMENT DU 26 JANVIER 1948

« Produits de beauté Antoinette Baron », exploitation, fabrication, vente de produits de beauté et parfums, à Paris, 26, rue des Prairies.

LUX-SANITAIRE

Salles de Bain - Chauffe-Eau - Eviers, etc.

4, pass. Kracher, Mo Simplon. MON. 05-38

5.000 chômeurs seulement dans toute la région parisienne

Le bureau de la C.G.T., on le sait, s'était rendu hier auprès de M. Daniel Mayer, ministre du Travail, pour examiner avec lui les répercussions du chômage sur la situation économique et secoiale de notre pays. Les délégués affirmaient, en effet, que le nombre des chômeurs est alarmant.

Les services compétents des fonds de chômage de la région parisienne déclarent qu'à la date du 24 janvier il y avait 3.106 chômeurs inscrits au fonds de chômage de Paris et 1.907 dans les communes de banlieue, soit au total 5.013 chômeurs complets pour la région parisienne.

Un cercueil disparaît avec son occupant

LILLE, 29 janvier (de notre corr. part.). — A Rosult, près de Valenciennes, Mme veuve Dansé-Rhais remarquait, mercredi, que la pierre tombale du caveau où son mari avait été inhumé était descellée. A son grand effroi, elle constata que le cercueil lui-même avait disparu.

babydent

BARIL

le dentifrice pour enfants

NOS MOTS CROISES

PROBLEME N° 890

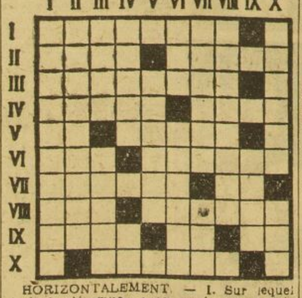

HORIZONTALEMENT. — I. Sur lequel il faut s'éverluer avec prudence (8 lettres). — II. Précurseur de la fin (4). Intacte (5). — III. La Jungfrau en fait partie (8). — IV. Sorte de jumeau (5). Liquide vital (4). — V. Connu (2). Crochets (6). — VI. Conviendra (2). Cavité de l'oreille (6). — VII. Tombe généralement de chaire (6). Patrie d'un modèle d'obéissance (2). — VIII. Expédie dans un autre monde (3). Il faut le cultiver, non le forcer (6). — IX. Epoques (4). Pronom (2). Marque un appel (2). — X. Eparpillées (6).

VERTICALEMENT. — I. Ils ont des prix d'achat spéciaux (10 lettres). — II. Il prépare le terrain (9). — III. Souvent en chapelets (4). Mesurées (5). — IV. Disposition des êtres (5). Pronom (2). — V. Il éleva la façade du vieux Louvre (6). — VI. Roi de Juda (3). Œuvre musicale (6). — VII. Explorateur du Groenland Dont on a pénétré le sens (3). — VIII. Se dit d'idiome germain (8). — IX. Vase (4). — X. Qui n'admet pas la fantaisie (6). Boisson (3).

Solution du Problème n° 889

HORIZONTALEMENT. — I. Froissé. Sa. — II. Lancier. Or. — III. Oc. Corne. — IV. Thibaude. — V. Tare. Rêve. — VI. Eternise. — VII. Git. Ire. — VIII. Ros. Pelles. — IX. Scalp. Ile. — X. Taie. Seul.

VERTICALEMENT. — I. Flotteurs. — II. Rachat. Oct. — III. On. Ire. Saa. — IV. Iceberg. Li. — V. Si. Nippe. — VI. Sécurité. — VII. Erodés. Lis. — VIII. Réveille. — IX. Son. Relu. — X. Avec. Oesel.

CE QUE M. CHALANDON N'AVAIT PAS VU

DEUX REPORTERS de « France-soir » DÉCOUVRENT LE CIMETIÈRE DES MOTEURS D'AVIONS MORT-NÉS

...et sont arrêtés et interrogés pendant 4 heures par les détectives privés de la S. N. E. C. M. A.

PENDANT que s'élaboraient les rapports des deux experts chargés par le gouvernement de faire le point sur la situation de notre industrie aéronautique, « France-soir », de son côté, menait, sur le même sujet, une enquête circonstanciée.

C'est au cours de cette enquête que nous fûmes informés, récemment, de la présence, dans un hangar désaffecté appartenant aux usines nationalisées du boulevard Kellermann, d'une cinquantaine de moteurs d'avions.

Il s'agissait, nous dit-on, de moteurs du type 14 R, valant en moyenne 2.500.000 francs pièce, et fabriqués par le groupe SNECMA.

Deux de nos reporters partirent pour Gentilly afin d'y faire les vérifications nécessaires. On lira, ci-dessous, les circonstances dans lesquelles ils réussirent, en partie, à mener leur tâche à bien.

La discrétion difficilement explicable dont on entoure cette affaire, l'embarras manifeste des gardiens du hangar, la volonté très nette des « responsables » qui cuisinèrent nos reporters, de supprimer tout témoignage illustré de cette visite inattendue, tout donne à croire que « France-soir » a su découvrir ce que M. Chalandon lui-même n'avait pas vu.

Que ces moteurs (qui représentent plus de 100 millions) aient été loupés, ne constitue pas, malheureusement, un phénomène sans précédents. Ce qui paraît plus difficilement explicable, c'est qu'ils aient pu, si longtemps, échapper aux investigations officielles.

Ce qui est inadmissible, c'est qu'à l'heure où le manque de matières premières nous contraint à une production ralentie, on laisse rouiller à tous les vents des moteurs dont on pourrait, au moins, récupérer, avec fruit, les organes essentiels.

Cimetière des C.V.

A Gentilly, dans une petite rue peu fréquentée, la rue Raymond-Lefèvre, il y a une cinquantaine de moteurs d'avions inutilisables, entreposés là depuis plusieurs années. Quant au dépôt lui-même, le ministre de l'Air, M. Marosselli, sera bien surpris en apprenant son existence.

J'ai pu, hier, accompagné d'un photographe, pénétrer dans le hangar croulant qui abrite très sommairement les moteurs hors d'usage avant d'avoir servi.

Ils sont entassés pêle-mêle et sans emballage avec des monceaux de ferraille et des tas de charbon. Il s'agit de moteurs fabriqués par l'usine Gnomé et Rhône (S.N.E.C.M.A.).

Reconnus inutilisables au cours des essais qu'ils avaient subis en usine, ils ont été « garés » loin des regards indiscrets en attendant de pouvoir, dans un avenir hypothétique, être réparés.

L'état actuel de ces moteurs exclut, d'ailleurs, semble-t-il, toute éventualité de ce genre. Cependant, la direction de la S.N.E.C.M.A. attache une importance considérable à ces éléments réformés de notre défense nationale.

En effet, alors qu'avec un reporter photographe je visitais ce cimetière de chevaux-vapeur, quatre détectives privés de l'usine Kellermann, alertés par téléphone par le gardien, ont surgi. Ils nous ont « invités » à les suivre à l'usine. Pendant quatre heures et demie, nous avons été retenus dans un bureau sans la permission d'en sortir et même sans celle de téléphoner. Les plaques photographiques ont été détruites.

Après plusieurs interrogatoires, nous avons été transmis à la Sécurité de l'Air qui renouvela les interrogatoires, ne laissant partir qu'à contre-cœur des gens qui, évidemment, avaient mis leur nez et leur objectif sur un des « secrets » de notre production aéronautique.

Jean MAURICE.

ON NE VOUS A PAS TOUT DIT :

(SUITE DE LA PAGE 1)

ble que si les défenseurs assistaient à ces débats imprévus. Ce fut à ce moment qu'on appela Me Naud et le bâtonnier Chales.

Faites-les arrêter

M. FRETTE-DAMICOURT put alors donner sa consultation juridique :

— C'est une situation que la loi n'a pas prévue, commença-t-il.

— Enfin, coupa M. Nogueres, aux assises qu'auriez-vous fait si un juré était sorti au cours des délibérations

— Je l'aurais fait arrêter par les gendarmes ! répondit nettement M. Frette-Damicourt.

Le président Nogueres convint que le procédé était peu pratique.

— Et s'il parvenait à rompre les barrages ? continua-t-il.

— Il y a la Cour de cassation, répondit le procureur général.

Or, ce tribunal suprême n'a pas autorité sur la Haute Cour. On renvoya dos à dos accusation et défense. Et l'on se remit à délibérer, en l'absence des jurés communistes.

On pensa sans doute que la Haute Cour fait sa jurisprudence elle-même. Et l'on partit sur les deux « non » déjà acquis. Adrien Marquet ne fut plus passible que de l'indignité nationale. On lui en donna pour dix ans.

★

L'ex-maire de Bordeaux est maintenant libre. Il a quitté Fresnes à l'aube. Cette nuit, vers 1 h. 30, son frère, sa belle-sœur et quelques amis l'accueillaient à la sortie du Palais de Justice.

— Je vais me reposer quelques jours, guérir mon otite, ma grippe, dit-il. J'ai quarante et un mois de prison à oublier. Après, je verrai.

Jean LABORDE.

LA CONFECTION LANCERA LE 12 FEVRIER AU PALAIS DE CHAILLOT

l'offensive des « robes prêtes à porter »

Robes et tailleurs « classe haute couture » de 650 à 18.000 francs

La confection, qui souffre depuis longtemps d'un complexe d'infériorité et qui continue, plus ou moins légitimement, à être décriée, a su profiter de la liberté relative accordée au commerce du tissu pour lancer une offensive qui doit révolutionner le monde féminin. Ce ne sont certes pas les hommes qui s'en plaindront.

En effet, l'innovation consiste à lancer sur le marché des milliers de robes « prêtes à porter » — tel est l'euphémisme substitué au terme péjoratif de confection — dont la classe pourra rivaliser avec celle des créations de la haute couture, sans que leur prix approche celui de ces dernières.

En plus du voyage, le 22 avril, à New-York, Chicago et San Francisco, d'une délégation de vingt et un représentants des maisons françaises de confection de vêtements, la sensationnelle offensive du « prêt à porter » débutera le 12 février, par un gala au Palais de Chaillot, présidé par M. Vincent Auriol et animé par René Dorin, Georges Ulmer etc. Animé aussi — et surtout — par une distribution gratuite, sous forme de tombola — une tombola auquel le luxueux programme de 200 francs donnera droit — de quarante robes, cinquante chapeaux et vingt-cinq parapluies. Soixante dix mannequins présenteront, ce soir là, des robes et des tailleurs dont les prix s'échelonneront de 650 à 18.000 francs.

Une nouvelle mode est née. Elle fait penser moins à une création éphémère qu'à une sorte de Plan Mayer de la couture qui raillera, en tout cas, l'unanimité des suffrages masculins.

J. S.

Un projet d'union économique franco-italienne présenté à Washington

WASHINGTON, 29 janvier (A.P.). — M. Bonnet, ambassadeur de France, et M. Tarchiani, ambassadeur d'Italie, ont eu avec M. Robert Lovett, secrétaire d'Etat américain, un entretien au cours duquel ils lui ont exposé un plan d'union économique à l'étude entre la France et l'Italie. Ce plan prévoit la collaboration industrielle et agricole entre les deux pays. Il concerne le problème des douanes et prévoit la coordination des monnaies française et italienne. « Ils ne pourra cependant réussir, ont déclaré les ambassadeurs, que lorsque les deux pays auront une devise stable. » M. Lovett a accueilli avec chaleur ce projet qui n'a pas encore reçu l'approbation définitive des gouvernements intéressés.

Les hauts fonctionnaires du Département d'Etat ont accueilli avec enthousiasme la proposition franco-italienne. Ils ont fait remarquer notamment que ce projet permettrait à la France d'utiliser la main-d'œuvre excédentaire italienne et à l'Italie d'avoir un débouché sur l'Atlantique. D'autre part, pensent les Américains, ce plan aurait pour effet de transporter vers l'Ouest le centre économique et industriel qui se trouvait précédemment en Allemagne. On ne dissimule cependant pas que les deux pays se heurteront à de grandes difficultés avant d'arriver à la réalisation de leur projet.

PROCÈS FOURNET : verdict à 13 heures

Le procès de l'ex-commissaire Fournet s'achève. Le jury délibère ce matin. C'est à 13 heures que le verdict sera rendu, et que celui qui fut l'ami de Joanovici connaîtra son sort.

ROUFF Détective

Consultations gratuites

ENQUETES, RECHERCH., SURVEILL. 31, rue Le Peletier PRO. 25-75

Acheteur de toutes marchandises pour grands magasins de la SARRE. Faire offre par écrit : nature, prix, quantités. Marchandises prises et payées à PARIS. Ecrire seulement à : PUBLICITE M. VICTOR, 3, rue Becquerel, PARIS-18e, qui transmettra.

PARACHUTAGES

SUITE DE LA PAGE 1

bord n'étaient pas en règle. La police de l'air belge ouvrit une enquête et, rapidement, la vérité fut connue : le pilote, un Français, Guy Boulange, 25 ans, demeurant à Paris, 2, rue Nélaton, se livrait à la contrebande.

Il avait loué son appareil à une compagnie belge, la C.O.G.E.A., pour le compte d'une Américaine, Mme Donohue. C'était Mme Donohue qui l'accompagnait dans l'avion quand celui-ci s'était posé près de Saint-Quentin. Et la marchandise qui avait été déchargée de l'appareil pour être emplie dans la voiture, c'était des bas nylon : 1.000 kilos de bas nylon.

Quant à la deuxième femme, celle qui attendait sur le terrain d'atterrissage, c'était la secrétaire de Mme Dolace Hôtel, son domicile légal étant à Rome en 1915, de nationalité américaine et qui résidait, à l'époque, tantôt à Paris dans un grand hôtel de l'avenue Montaigne, tantôt à Bruxelles au Palace.

Quelques jours plus tard, les deux femmes étaient, à leur tour, interrogées par la police belge. Elles obtinrent, ainsi que le pilote, leur libération moyennant une très forte caution.

L'affaire n'avait pas été révélée à l'époque parce les polices française et belge croyaient, en partant de leur enquête, pouvoir opérer un vaste coup de filet. Mais maintenant, il semble bien que Mme Donohue et la princesse Torlonia opéraient pour leur compte. Selon les renseignements parvenus à la police après avoir payé une très forte amende, tant aux douanes belges qu'aux douanes françaises, seraient maintenant réparties pour l'Amérique.

Cet après-midi les juges diront si le « sérum Blanchard » contre le cancer est de l'eau distillée

Une nouvelle fois, devant la 10e Chambre correctionnelle de la Seine, l'affaire du fameux guérisseur Grégoire Blanchard, qui prétend avoir découvert un remède du cancer, sera évoquée cet après-midi.

Le tribunal doit recevoir les rapports des contre-experts qui ont examiné les ampoules contenant le « sérum Blanchard ».

On se souvient que certains experts avaient déclaré que ce prétendu vaccin n'était purement et simplement que de l'eau distillée.

Voici les résultats de la LOTERIE NATIONALE

48e TRANCHE

Les numéros se terminant par	GAGNENT Série A	Série B
1	81	500	1.000
2	2	300	300
	982	1.500	2.500
	103.492	600.000	120.000
	029.102	600.000	120.000
3	033	1.500	2.500
	903	2.500	3.500
	6.203	4.000	10.000
4	54	800	1.500
	2.514	4.000	10.000
	0.334	30.000	50.000
	062.704	2.000.000	1.000.000
5	235	1.500	2.500
	1.885	10.000	15.000
	06.025	200.000	80.000
	268.205	600.000	120.000
6	956	2.000	3.000
	286	2.000	3.000
	9.436	4.000	10.000
	076.846	600.000	120.000
7	147	2.500	3.500
	387	2.500	3.500
	2.047	10.000	15.000
	282.957	8.000.000	4.000.000
8	8	300	400
	9.458	4.000	10.000
	13.218	200.000	80.000
	89.883	200.000	80.000
	211.268	1.000.000	200.000
9	7.259	4.000	10.000
	58.109	200.000	80.000
0	26.230	200.000	80.000
	172.740	600.000	120.000
	281.400	1.000.000	200.000

Prochain tirage : 4 février 1948

Elle est étranglée par son premier flirt

C'était un brun, d'après la peau trouvée sous les ongles de la morte

LONDRES, 29 janvier (dép. *France-soir*). — Sylvia Stiles, la jeune femme de 26 ans, qui fut retrouvée étranglée dans une ruelle de la banlieue sud de Londres, flirtait pour la première fois de sa vie. Elle n'avait jamais été aperçue auparavant avec un homme. Mais il semble que, la veille, elle avait rencontré quelqu'un qui l'intéressait. Avant de partir pour son travail, mardi matin, elle avait dit à ses parents qu'elle rentrerait tard.

A la sortie du cinéma, elle fut aperçue dans son quartier par des amis qui la virent marchant avec un homme. Les deux jeunes gens se tenaient par la taille. Arrivés à proximité de la ruelle sombre, connue sous le surnom de « ruelle des Amoureux », ses voisins, qui la suivaient, la virent hésiter, résister, puis, finalement, accepter l'invitation de l'homme de se rendre dans la ruelle. Elle n'en ressortit pas vivante.

C'est là que, le lendemain, à 6 heures 30 du matin, la police retrouva son corps. Avant d'être étranglée, Sylvia se défendit avec énergie. L'homme avec lequel elle était et dont la police possède un signalement approximatif doit avoir la figure balafrée, car de la peau d'un homme brun fut, en effet, retrouvée sous les ongles de Sylvia par le médecin légiste.

Pour se marier avec Michel, Anne devra demander une dispense au Pape

CITE DU VATICAN, 29 janvier (U.P.). — Une personnalité du Vatican a déclaré aujourd'hui que, pour se marier avec l'ex-roi Michel, qui appartient à l'église orthodoxe roumaine, la princesse Anne de Bourbon-Parme, qui est catholique, devrait demander une dispense au Vatican.

Or, jusqu'ici, a-t-elle précisé, aucune demande de ce genre n'a été faite.

GERMAINE LECOMTE

SOLDE

Vendredi 30, samedi 31 et lundi 2 toute la journée sa collection d'hiver et des tissus

9, avenue Matignon, 9

Placement-or qui rapporte

Achetez 1 APPART. loué verbal., entr., 1 à 3 p., toil., cuis., w.-c. Px dép. 40.000 la pièce. RIGOULOT, 130, Fg-Saint-Honoré - BAL. 43-56

30 % MOINS CHER SANS INTERMEDIAIRE

Directement A LA Fabrique

FAUTEUILS - SALONS - CANAPÉS - LITS EN CUIR VERITABLE ET TISSUS

SIÈGES ERTON

25, AV. PHILIPPE-AUGUSTE (PARIS-XIe)

Expédition franco catalogue 6 sur demande

Pour le mariage de Michel, Anne devra demander une dispense au Pape

CITE DU VATICAN, 29 janvier (U.P.). — Une personnalité du Vatican a déclaré aujourd'hui que, pour se marier avec l'ex-roi Michel, qui appartient à l'église orthodoxe roumaine, la princesse Anne de Bourbon-Parme, qui est catholique, devrait demander une dispense au Vatican.

Or, jusqu'ici, a-t-elle précisé, aucune demande de ce genre n'a été faite.

« NOUS PERDRONS LA PROCHAINE GUERRE... »

Le commandant ARNOLD, ex-commandant en chef de l'armée de l'Air américaine, révèle, cette semaine, dans un sensationnel article, publié en exclusivité par **FRANCE DIMANCHE**, pourquoi les U.S.A. ne peuvent pas gagner la prochaine guerre mondiale.

FRANCE DIMANCHE, le plus grand hebdomadaire français de l'actualité, raconte aussi le drame du séminariste PEYRE qui vient de tuer sa maîtresse, en plein tribunal de Castres, pour se libérer d'un envoûtement tragique.

Dans une interview exclusive, Lucien ROUPP, le manager de CERDAN, dit pourquoi Marcel ne rencontre pas GRAZIANO pour le titre de champion du monde.

Dans ce même numéro, **FRANCE DIMANCHE** a surpris, par l'image, les secrets des créations de la mode de printemps.

FRANCE DIMANCHE continue aussi, cette semaine, en exclusivité pour la France, la publication du passionnant reportage de John STEINBECK : « CE QUE J'AI VU EN U.R.S.S. ».

Et, cette semaine, commence dans **FRANCE DIMANCHE** la publication d'un roman inédit de Vernon SULLIVAN (l'auteur de « J'irai cracher sur vos tombes »), traduit par Boris VIAN :

ET ON TUERA TOUS LES AFFREUX

Enfin, un document photographique extraordinaire où l'on voit JOANOVICI faisant rire la justice.

LES MEUBLES YVON

ÉBÉNISTES DEPUIS 1870

57 Faubourg St DENIS

PARIS. MÉTRO. STRASBG St DENIS

TEL. PRO. 97-13.

SOLIDES ET DE BON TON

CHAMBRE à COUCHER à partir de 19.500

SALLE à MANGER à partir de 19.500

CO/Y à partir de : 4.900

VISITEZ NOS EXPOSITIONS DE SALLES à MANGER, CHAMBRES, TUDIO

CATALOGUE FRANCO

EXPÉDITIONS DANS TOUTE LA FRANCE

FACILITÉS DE PAIEMENT

Cette semaine dans

POINT DE VUE

Un reportage sensationnel :

Nouvelles révélations dans l'affaire du cancer

Tous les jeudis — 24 pages — 20 francs

Le grand hebdomadaire illustré

1, Bd Haussmann, PARIS-9e

N'achetez pas sans avoir visité le

DÉPOT FABRIQUE DE MEUBLES

23, Avenue Stéphen Pichon, PARIS-13e

GRAND CHOIX DE FAUTEUILS CUIR & TISSUS MEUBLES DE STYLES ET D'ÉPOQUE ENSEMBLES MODERNES

C'est sur place que l'on se rend compte de la Qualité

fauteuil cuir très confortable 9.800 fr.

OU VONT-ILS ?

Vous le saurez... VENDREDI

ANDRÉ LABARTHE

LA VIE COMMENCE DEMAIN

le bonheur atomique !

1 vol. JULLIARD 220 fr. (nlle)

UNE CANTATRICE ASSASSINÉE

Margaret Coleman, de l'Opera de New-York, a été assassinée dans un hôtel où elle s'était retirée incognito. Son assassin, que l'on soupçonne, sera-t-il confondu ? Oui, grâce aux déductions subtiles de Thatcher Colt, le détective américain. Vous apprendrez comment en lisant le récit d'Anthony Abbott dans le numéro 1 de « Mystère-Magazine ». Dans ce numéro, huit récits passionnants COMPLETS signés des meilleurs auteurs du genre. Format « DE POC

WINDSOR

Suite de la page 1

du shilling hebdomadaire que je touchais, comme argent de poche, au collège de Dartmouth.

Je ne me souviens pas que cette nouvelle richesse m'ait donné à cette époque aucune satisfaction particulière. Ce n'est que beaucoup plus tard que je découvris que rien ne peut être fait sans argent.

« Je t'estime digne d'être prince de Galles »

Contrairement à ce qu'on pense généralement, le fils aîné du roi n'est pas, de droit, prince de Galles. Le roi peut décider que son fils aîné n'est pas digne de porter ce titre. Mon père, qui avait la manie du protocole, ne me fit prince de Galles que six semaines après la mort de mon grand-père.

A mon 16e anniversaire, on me fit mander de Dartmouth au château de Windsor. Dans une conversation qui ne dura guère plus d'une minute, mon père m'annonça qu'il m'estimait digne de porter le titre de prince de Galles.

Le lendemain, l'archevêque de Canterbury (4) arriva et, pendant que le chœur chantait, « Mène le combat de Dieu », je fus confirmé dans mon titre, au cours d'une cérémonie qui eut lieu dans la chapelle privée en présence de mes parents, de ma grand'mère et d'autres membres de la famille.

La vie s'ouvrait maintenant devant moi comme une route toute droite. Rien, sauf la mort, ne semblait devoir m'empêcher d'être un jour, « par la grâce de Dieu, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, défenseur de la foi, empereur des Indes ».

Avant mon retour à Dartmouth, mon père me déclara que le moment était venu pour moi d'acquérir certaines connaissances politiques. Il avait donc pris des dispositions pour que certaines heures d'enseignement technique fussent consacrées à ces études.

Mon ancien précepteur, Henri Peter Hansell, qui était resté avec la famille pour instruire Harry (5), George (6) et John (7), pensait qu'il serait utile pour moi de lire des journaux plus sérieux que ceux, qu'avec les autres cadets, je dévorais de la première à la dernière page. Il se mit en rapport avec un professeur de Dartmouth, un certain M. Cookson.

Une incursion dans la politique contemporaine comportait certains dangers pour un prince, ainsi que le prouve la lettre suivante à mon père :

« Cher papa... comme tu me l'as demandé, j'ai changé de journaux. M. Cookson est d'accord pour penser que le « Times » expose toutes les questions d'une manière plus claire et plus précise. En conséquence, je me suis abonné au « Times ». »

Le dernier trimestre passa rapidement, trop rapidement même. Mon frère Bertie était entre temps venu me rejoindre. Dans mon journal, je fis solennellement allusion à son manque de respect envers un ancien — il ne s'agissait probablement de rien de plus qu'un geste impulsif contraire à l'étiquette rigide de Dartmouth : « Quelqu'un m'a dit que Bertie avait l'habitude de le traiter avec familiarité. Je lui en parlerai parce qu'il ne doit pas fréquenter d'autres élèves que ceux de son année. »

« Je crois m'en être bien tiré »

Vers le milieu du trimestre, mon frère et moi fûmes atteints pour la seconde fois des oreillons.

Hansell vint de Londres pour nous conduire en convalescence dans la région de Cornouailles. Dans cette charmante partie de l'Angleterre, nous fûmes rejoints par le secrétaire du duché de Cornouailles, M. Walter Peacock. Celui-ci, voulant stimuler mon ardeur aux affaires, me fit faire, en ma qualité de duc, une tournée dans mes propriétés.

C'est pendant mon séjour en Cornouailles que je dus renoncer à mon premier rêve ambitieux. Le but de ma vie de cadet avait été de participer à la croisière finale d'entraînement et de réussir à l'examen de sortie, qui me vaudrait le titre d'aspirant.

Aucun cadet ne souhaitait plus vivement que moi cette consécration de la réussite. Un jour, sans avertissement préalable, arriva une lettre de mon père m'expliquant que, comme j'étais appelé à jouer un rôle important aux fêtes du couronnement en juin, je devais renoncer à la croisière finale qui avait lieu dans les eaux de l'Amérique du Nord.

Ce fut donc le cœur gros que je retournai à l'école navale pour prendre congé des officiers et des cadets de ma classe. Et c'est à cette occasion que je jouai pour la première fois de ma vie le rôle principal dans une cérémonie publique.

Le duché de Cornouailles avait jadis reçu en dépôt une rame en argent, symbole d'une ancienne coutume maritime de Dartmouth. M. Peacock, avec sa sentimentalité ordinaire, imagina que je devrais offrir cette rame à la ville de Dartmouth au cours d'une cérémonie, que j'ai décrite dans mon journal à la date du 29 mars 1911, dernier jour de mon passage au collège naval :

« J'ai éprouvé beaucoup de tristesse à dire adieu... Je me suis embarqué pour le ponton de Dartmouth à 5 heures avec le capitaine, Bertie, Hansell, M. Peacock et quelques officiers et professeurs. Mon rôle était de remettre la rame en argent. A mon arrivée, je serrai la main du maire et d'autres personnalités, passai en revue la garde d'honneur et me dirigeai en voiture vers l'édifice où devait avoir lieu la cérémonie. Là, après quelques mots, je remis au maire la rame en argent. C'est ma première cérémonie publique et je crois m'en être bien tiré... ».

Entre temps, ma famille avait été s'établir au palais de Buckingham. C'est là que je la rejoignis. Le lendemain matin, selon son habitude, mon père me fit appeler par Finch. Nous allâmes nous promener dans les jardins du palais. Il me déclara que les heureux jours d'obscurité de l'école navale avaient pris fin.

— Tu dois commencer à penser à la position que tu occupes ! me dit-il.

Mon père n'aimant pas l'éloquence, ne précisa point ce qu'il attendait de moi. Je devais le comprendre avant la fin de l'été.

(Copyright by Duke of Windsor and France-soir.)

Prochain article :

« Ma couronne était lourde... »

(4) Primat d'Angleterre.
(5) Duc de Gloucester.
(6) Duc de Kent (tué pendant la guerre).
(7) Cinquième fils de George V, mort pendant la guerre 1914-1918.

France-soir-Sports
DÉFENSE DE LA FRANCE FONDÉ SOUS L'OCCUPATION — 14 JUILLET 1941

Halte au jeu dur!...

Le football est un jeu palpitant, excitant même, mais n'est qu'un jeu.

On n'ose ajouter à l'adresse de nos footballeurs : « Enfoncez-vous bien ça dans la tête ». On aurait peur qu'ils ne nous prennent au sérieux.

A Paris, à Marseille, on a vu dimanche dernier des maladresses dangereuses et des gestes méchants.

Les premières sont répréhensibles, les seconds sont condamnables.

Ne jouons pas les redresseurs de torts et ne clouons pas au pilori tel ou tel joueur. Les arbitres et la commission de discipline sont là pour ça. Du moins nous l'espérons.

Agitons seulement la sonnette d'alarme et crions casse-cou à ceux qui ne voient pas dans quel bas fond ils risquent de précipiter le football après l'avoir conduit si haut.

Ces quelques dizaines de milliers de sportifs qui, tantôt à Marseille, tantôt à Paris, tantôt à Lille menacent de faire crouler les stades, ne viennent pas aux matches de football pour assister à l'assouvissement de petites vengeances personnelles, ni pour égrener les dix secondes fatidiques d'un quelconque k.o.

Ceux qui prisent ce genre d'émotion se contentent de suivre assidûment les sorties de Cerdan.

C'est mieux fait et surtout d'une façon plus « propre ».

Nous devons à nos joueurs d'avoir fait au football français une place enviable dans le concert européen.

Mais il est des réputations qui suffisent à déshonorer la jeunesse sportive d'un pays.

Bien sûr, il y a des primes qui justifient, aux yeux de quelques-uns, cette consigne trop souvent donnée derrière la porte close des vestiaires : « Gagner à tout prix !... »

Mais le jour où l'on commencera à former en France des équipes de football en pesant le gabarit et le punch des joueurs, on pourra laisser tomber un voile sur ce qui est l'orgueil du sport français et tenter de faire du ping-pong et du badmington, les seules manifestations où l'on défendra le maillot tricolore.

Dany REBELLO.

Malaise aux U.S.A. :

Guimbretière va prendre contact avec le président Joinard

Le brusque retour des U.S.A. de Marcel Guimbretière coïncide avec un malaise du cyclisme américain.

En effet, les coureurs yankees et européens, en désaccord avec la National Cyclist Association, en particulier avec son président-promoteur, ont décidé de profiter du séjour de Marcel Guimbretière pour que celui-ci prenne contact avec le président Joinard en vue de la création d'une nouvelle fédération et de son affiliation à l'U.C.I., lors du prochain congrès.

Si cette nouvelle fédération est agréée, les Six-Jours de New-York, d'abord annulés, auraient lieu du 29 février au 6 mars, avec la participation non seulement des coureurs Ignat, Surbatis et Grauss, déjà aux States, mais encore celle de nouveaux pistards européens, dont Giorgetti.

Peut-être douze, mais neuf « qualificatives » pour le championnat routier

Le groupement des cyclistes professionnels a désigné hier soir neuf épreuves qualificatives pour le championnat de France sur route : Critérium National, Paris-Roubaix, Paris-Bruxelles, Paris-Tours, Prix du Pneumatique, Paris-Clermont-Ferrand, Bordeaux - Paris, Paris-Limoges et Dijon-Lyon.

On attend l'accord des organisateurs du Prix du Débarquement, des Boucles de la Seine et du Circuit de Paris pour porter éventuellement à douze le nombre de ces épreuves.

Les cinq premiers coureurs français classés dans les « classiques internationales », les cinq premiers des épreuves nationales et le premier Français de Bordeaux-Paris seront qualifiés pour prendre part à l'épreuve finale unique.

⊙ ⊙

● *Maurice Richard est chargé par les organisateurs du Tour de Hollande de constituer une équipe italienne.*

Jany améliore un de ses records d'Ecosse

GLASGOW, 29 janvier. — Hier soir, à Hamilton, Alex Jany a amélioré le record d'Ecosse des 220 yards nage libre qu'il détenait depuis le 17 janvier, avec 2' 13" 1/10. Le champion français réalisa en effet, hier soir, le temps de 2' 12" 2/10.

La commission sportive du Groupement professionnel n'a pas pris hier soir, de décision concernant les joueurs et dirigeants de Strasbourg impliqués dans les incidents qui ensanglantèrent dimanche dernier le match Racing - Strasbourg. Elle a décidé de les convoquer pour mercredi prochain pour les entendre.

Heisserer et Lergenmuller patienteront huit jours avant de connaître la sanction prise contre eux.

LE GRAND SILENCE DES « LOURDS »

CHARLES RUTZ semble avoir définitivement « raccroché »... Coulibaly a été sérieusement blessé au cours d'un accident de travail. Juliani a été très éprouvé.

Georges Martin a subi un dernier k.-o. particulièrement grave. On n'entend plus parler de Francis Jacques. Stephan Olek est parti sans autre bruit que celui du quadrimoteur qui l'a emmené à Johannesburg.

Reste le Nordiste Bigotte. Réduit à boxer contre son ombre. On ne peut tout de même pas l'opposer à Jo Weidin, lequel, d'ailleurs, n'a plus devant lui l'objectif qu'il pensait atteindre : Bruce Woodcock. La sympathique poids lourd britannique, blessé à l'œil par un éclat de pierre, est actuellement en traitement pour de longues semaines... s'il reprend un jour le chemin de la salle d'entraînement.

Jamais la catégorie poids lourds, qui fut toujours assez pauvre en européens de classe, n'aura eu un effectif aussi réduit. C'est pour longtemps le grand silence des athlètes lourds...

Georges SCHIRA.

Walzack retenu Diouf évincé

Walzack, qui sera le 9 février l'adversaire de Marcel Cerdan, vient d'être désigné challenger officiel de Robert Villemain, champion d'Europe des welters. Par ailleurs, Bentz et Yvel ont été retenus pour disputer le titre national des mi-lourds. La candidature de Diouf, battu il y a quelques mois par Yvel, a été rejetée.

⊙ ⊙

■ Pas de réunion de boxe ce soir à Wagram.

Zale-Graziano signé ! Et Cerdan ?

Le troisième combat Graziano-Zale serait signé et se déroulerait fin mai, à Atlantic City. S'il en était ainsi, quand les Américains offriront-ils une chance à Marcel Cerdan, qu'on a prétendu challenger officiel de Graziano ?

Demain, à Saint-Moritz, capitale internationale de la jeunesse

TRENTE NATIONS PROCÉDERONT A L'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES

(De notre envoyé spécial Jean ESKENAZI)

SAINT-MORITZ, 29 janvier. — Il y a douze ans — premier transfert de populations ! — les dieux de l'Olympe étaient installés à la Wahallah. L'Allemagne s'annexait les Jeux olympiques.

Casqués, militarisés, les dieux de l'Olympe, transformés en « dieux-sandwiches », étaient chargés d'assurer la publicité de la Hitler, Goering und Goebbels Gesellschaft. Et, à travers le bourdon de la cloche olympique, on percevait déjà l'effroyable fracas de la canonnade. Il y a douze ans !

Demain, sur les pentes de l'Engadine, les représentants de trente nations essaieront de restituer à ces Jeux olympiques le noble et pur visage qu'un idéaliste, le baron Pierre de Coubertin avait voulu leur donner.

Pour ce renouveau, nul pays n'était plus indiqué que la Suisse. Ici, quand on frappe à votre porte, le matin, c'est bien le laitier.

Le train de la jeunesse

Longtemps, Saint-Moritz a craint le fiasco. Pas de neige ! Pas de touristes ! Mais, depuis hier, c'est une véritable armée internationale qui s'est emparée de Saint-Moritz et les hôteliers ont retrouvé leur sourire, quoiqu'ils regrettent leurs clients habituels, les Anglais, qui brillent plutôt par leur absence.

On ne trouve plus une chambre à 50 kilomètres à la ronde. Le Palace, le Carlton, le Kulm et le Suvretta se partagent têtes couronnées, découronnées et grandes vedettes. Sont déjà à pied d'œuvre, du côté cour, le roi Pierre de Yougoslavie et sa mère, la reine Hélène de Grèce, le prince Bertil de Suède, le prince de Luxembourg, le prince et la princesse de Liechtenstein, le prince de Bourbon-Parme, qui attend sa fille et son futur gendre, Michel de Roumanie. Du côté jardin, Zarah Leander n'a fait qu'une courte apparition, mais Virginia Bruce, Jennifer Jones, Norma Shearer sont là et le chef d'orchestre Teddy Stauffer attend amoureusement, dans son modeste chalet, Rita Hayworth, qui serait, dit-on, en traitement dans une clinique de Berne. Brillant parterre pour la cérémonie d'ouverture que présidera le président de la Confédération helvétique, M. Celio.

On sera à Saint-Moritz suisse. Bibi Torriani qui fera le serment classique. Il semble bien qu'il s'agisse là d'une sempiternelle parodie. On eût mieux aimé, en guise de symbole, voir un skieur inscrire sur la neige — sur la neige, comme sur le sable, on écrit le nom de ceux qu'on aime — le mot : Paix.

Mais gardons-nous, si haut perchés, de ces rêveries. Nous aurions le vertige !

Il n'en demeure pas moins que Saint-Moritz respire une ambiance extraordinaire de jeunesse. Toute cette jeunesse semble être de vie. Hier soir, dans le train qui m'amenait de Chur à Saint-Moritz, j'avais pour compagnons de route un Mexicain, un Yougoslave, un Canadien, un Suédois et une charmante Norvégienne. Tous avaient connu, à des degrés moindres, certes, l'affreux cauchemar de cinq années terribles.

Dans ce décor de neige, je pensais, malgré moi, à cette scène magnifique de « Dernière Chance », quand des proscrits venus de partout, réfugiés dans une hutte de montagne, chantent « Frère Jacques », chacun dans leur langue maternelle. C'était le sport qui avait remplacé la chanson populaire et, cette fois, les visages étaient joyeux...

L'impossible M. Bunderage

Comme il faut toujours une ombre au tableau, ce fut M. Bunderage, une sorte de quaker qui souffre chaque fois qu'il est obligé de sourire, qui se chargea de l'apporter avec l'invraisemblable dilemme des deux équipes américaines de hockey. Vrais amateurs ou pas vrais amateurs ? On se serait cru à Robinson, où chaque patron de guinguette est persuadé d'avoir le vrai arbre.

Mais ce conflit de séparatistes américains, qui a passionné Saint-Moritz, n'empêchera pas les Jeux d'avoir leur plein succès.

Allons, ce sont bien là les Jeux de la paix, puisque, déjà, les hommes recommencent leurs mesquines et inutiles querelles !

Le torchon brûle au sein du Comité olympique

(De notre envoyé spécial Philippe GAUSSOT)

SAINT-MORITZ, 29 janvier. — La commission du Comité international olympique, après s'être constituée en jury d'honneur, s'est réunie hier à Saint-Moritz pour prendre position au sujet du conflit qui oppose M. Brundage au Comité olympique suisse chargé de l'organisation des cinquièmes Jeux olympiques.

A la fin de la réunion, le communiqué suivant a été passé :

« Après avoir entendu les arguments des représentants du Comité olympique des Etats-Unis et du Comité d'organisation suisse, le jury d'honneur a décidé qu'étant donné les irrégularités commises de part et d'autre, aucune des équipes engagées par les Etats-Unis dans les épreuves de hockey sur glace ne pourra être autorisée à participer aux Jeux Olympiques d'Hiver 1948. »

A l'issue de cette réunion, le bureau du Comité d'organisation suisse s'est réuni immédiatement. Il s'est élevé avec vigueur contre l'affirmation qu'il y avait eu des irrégularités de sa part. Il a constaté, par ailleurs, que la commission du Comité international olympique constituée en jury d'honneur selon l'article 14 du règlement, n'était pas compétente pour prendre la décision d'éliminer les deux équipes américaines du tournoi.

Seul responsable de l'organisation des Jeux et seul compétent selon le règlement pour accepter les engagements, le Comité d'organisation suisse maintient sa décision et déclare l'équipe de l'A.A.A. seule qualifiée pour disputer le tournoi olympique.

Il y a donc opposition complète entre la commission du Comité international olympique et le Comité d'organisation suisse. Les représentants de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, au sein du Comité olympique international, ont déclaré approuver totalement la thèse du Comité olympique suisse.

Voici les coureurs français des 18 kilomètres

SAINT-MORITZ, 29 janvier. — La sélection définitive de l'équipe française, qui doit disputer l'épreuve de fond des 18 kilomètres samedi prochain, a été faite dans la soirée. Voici les skieurs qui ont été retenus : Bouveret, Carrara, Morel et Buffard. René et Walter Jeandel disputeront également les 18 kilomètres, mais au titre du combiné nordique.

Le tournoi olympique de hockey

SAINT-MORITZ, 29 janvier. — Après tirage au sort, voici les matches qui seront disputés vendredi prochain :

Suisse contre Etats-Unis ; Canada contre Suède ; Pologne contre Autriche ; C.S.R. contre Italie.

Une skieuse française accidentée

SAINT-MORITZ, 29 janv. — La skieuse française Jacqueline Martel a eu un accident ce[t] après-midi lors de l'entraînement sur la piste de descente. On craignit un moment une fracture mais il semble bien qu'il s'agisse d'une forte déchirure musculaire.

Lassègue jouera contre les Gallois

Ainsi que nous l'avions laissé entendre au lendemain de France-Ecosse, le retour de Lassègue dans le XV de France ne se[ra] pas fait attendre. L'ailier toulousain jouera contre les Gallois, le 21 février à Swansea.

La partie de Lacaussade, à Edimbourg, n'avait pas donné entière satisfaction. Il n'en a sans doute pas fallu davantage pour amener les sélectionneurs à faire preuve de clémence envers Lassègue.

Notre équipe sera donc désormais de tête de deux grands ailiers. Il appartiendra à Jumqua — que l'on souhaite plus rapide — et à Dizabo de savoir utiliser leurs qualités de vitesse. Avec Lassègue, notre XV récupère non seulement un marqueur d'essais mais un solide défenseur.

Lacaussade a été retenu pour l'équipe de France B qui jouera le 22 février à Rovigo, contre l'Italie. Cette équipe se trouve en outre renforcée par l'incorporation de Joi et d'Aristouy, à son allure.

Le travail des sélectionneurs ne paraît devoir soulever qu'une légère critique : l'oubli qu'ils ont fait des noms de Jorge et du rugbyman Descins. Mais il leur était difficile de faire autrement en raison de la bonne forme manifestée actuellement par Bellan et par Lamaison.

Pierre GROSMOLARD.

EQUIPE A : Alvarez ; Lassègue, Junquas, Dizabo, Pomathios ; (o) Bordenave, (m) Bergougnan ; Matheu Basquet, Prat ; Soro, Moga ; Caron, Martin, Buzy.

Remplaçants Dufau, Molveau, Terreau, Duvaut.

EQUIPE B : Maurice Andre ; Lacaussade, Lamaison, Dutrain, Jean-Jean ; (o) Belian (m) Darrieussecq ; F. Soro, Tarascon, Garrigues ; P. Pébeyre, Hernandez ; Aristouy, Joi, Béhéregarray.

LES PETITES ANNONCES DE « FRANCE-SOIR » — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX FRANÇAIS — LE MEILLEUR RENDEMENT

LES PETITES ANNONCES de France-soir
LE PLUS FORT TIRAGE
LE PLUS FORT LIGNAGE
DE TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS
sont reçues à nos bureaux, 100, rue Péaumur, et 21, avenue des Champs-Elysées, tous les jours sans interruption, de 9 heures à 18 heures, sauf dimanches et fêtes.

DEMANDES D'EMPL. 60F

J. F. exc. sténo-dact. inst. pos. mach. ch. travaux suiv. arrang. CECILE B., 10, r. des Lilas (19e).
Dact. ch. remplacement. Mlle Chaignaud, 45, av. Junot-18e.
Ch.-méc. t. perm. gazo Dies. ess. dem. pl. Laytien, 19, Roquette.
J. F. 20 a. b. référ. ch. pl. b. à t. faire non couch. Mlle CHA-TEL, 20, rue Chappe, Paris-18e.
J. F. sér. ch. emp. p. s'occ. enf. et int. Ecr. Hilgers, Seine-Port, S.-M.
Gendarme retraité 46 ans cherc emploi gardien usine, surveillance ou autre. Ecr. 20.920, France-soir.
H. 47 a. mécanicien électr. coulis. dact. ch. remplacement. Mlle Chaignaud, 45, av. Junot-18e.
Ch.-méc. t. perm. gazo Dies. ess. dem. pl. Laytien, 19, Roquette.
J. F. 20 a. b. référ. ch. pl. b. à t. faire non couch. Mlle CHA-TEL, 20, rue Chappe, Paris-18e.
J. F. sér. ch. emp. p. s'occ. enf. et int. Ecr. Hilgers, Seine-Port, S.-M.
Sténo-dactylo exp. poss. mach. accept. tous travaux. Ecr. PETIT, 35, rue des Francs-Bourgeois (4e).
URGENT. J. H. 28 a. ch. place de chauffeur-livreur. Ecrire M. Albert D., 3, r. M.-Garcons-4e.
J. H. 24 a. ch. empl. serv. comm. ou autre. Ecr. 21.148, Fr.-soir.
Sténo-dactylo exp. sérieuse, 25 ans, très bonnes références ch. emploi parisien. Ecr. Mlle Jacqueline, 1, r. Mondétour, Paris.
M. 30 ans ch. place transit, imp. port, expert. Ecr. 21.099, Fr.-soir.
Etranger sach. parl. franç. 33 a. ch. situation sa spéc. d'emploi. Urgent. Ecr. 21.095, Fr.-soir.
Tr. bne compt. sér. réf. ch. situation. Ecr. N. 21.089, Fr.-soir.
Veuve de guerre 29 a. ch. emploi stable trav. bureau, téléph. dactylo. Ecr. N° 21.073, France-soir.
Dame sér. honnête dés. pl. chez pers. sle. Ecr. 21.065, Fr.-soir.
Electricien qualif. ch. emploi entretien usine ou montage. Ecrivers. Ecr. N° 21.021, France-soir.
Hom. j. act. sér. ch. pl. repris. exclus. ts articles papeterie, q.q. conn. libr. préféré province. Ecr. P.R., n° 20.780, Fr.-soir.
27 ans, sér., débrouillard, ajust. méc. gle perm. cond. tour P.L. cherche place comport. déplac. même étranger ou loge comm. ind. Ecr. P.R., n° 21.006, France-soir.
J.H. 34 a. B.E. secr. sport. club corpo., secr.-caissier fédé. sér. Perm. cond. bne prés. informat. journal sport, ch. empl. secrét. rédact. sport, empl. bur. Ecr. P.R. N° 20.996, France-soir.
J.F. ch. pla. f. de ch. hôt. ou mén. réf. Ecr. 20.990, Fr.-soir.

GARDES D'ENFANTS 120F

Nourrice autor. gar. enf. à part. 3 a. LEROY, 1, r. Dulaure-20e.

TRAV. AUX A FAÇON 200F

OUTILS à découper, emboutir, toutes séries t. pl. découpage, emboutissage, tous travaux montage pet. mécan. sout. autog., 7, r. Rome, Alfortville.
Ferais robe, chemisiers dame et tous t. façon. RICHARD, 253, Gde-Rue, Saint-Maurice (Seine).
Travaux peinture. Ripolin. Pap. Artisan SINSON. DOR. 53-63.
Peintur., papier. décor. Paul, 16, av. Mottе-Picquet. INV. 52-85.
Import. atelier confect. cherche trav. fac. spéc. costumes, travail blouses, tabliers enfants, etc., poss. fre rap. S'ad. I.H.D.C. 210, rue Belleville. MEN. 80-29.
Broches bout. Cevan décor, tout obj. illust. carric. Ecr. 21.093, F.-s.

OFFRES D'EMPLOIS 250F

On demande magasinier placier. SEREL, 108, boul. Haussmann.
On dem. ouvrières sach. trav. le verre au chalum., bien rétrib., dom. et atel. fabre 9, r. Portefoin.
Dem. tricoteuses rectilignes moteur, piqueuse, quai de la Maltie Parfaite, 12, r. Fontaine-au-Roi.
Dem. ménage pet. jard. et basse-cour, 100 km Paris. Ecr. A. D., 89, rue Dulud, Neuilly-sur-Seine.
Fabrique tricots, 16, r. Michel-le-Comte (3e), dem. ouvr. domic. ay. machine Jacquard 8 serrures rectilignes toutes jauges.
Cherchons J. H. dég. obl. milit. de préf. sér. réf. pour trav. atelier et livr. moto. Pl. stable. Richard et Cie, 20, r. Sedaine.
On demande démonstratrice qualifiée pour grands magasins. Tél. ap. 14 h. PAS. 56-97.
On dem. vendeuse cap., bon sal. Se prés. de 2 à 4 h. vendr., samedi ou écr. en indiq. référ. DURAND, 47, r. de Boulainvilliers.
Recherch. technicien bureau étud. et fabric. pièces mécan. Ecr. 248, Berger, 17, r. Vivienne.
On dem. jne hom manutent. 18 à 25 a. sér. réf. ex. S'ad. 9 à 10 h. PESSIS, 5, r. Geof.-Marie.
On dem. jeune fille sérieuse, pr travaux matin et rassortiment. trav. dom. 267, r. Saint-Honoré. Paris.
Magasinier profess. pces détach. moto et 1 rectifieur de cyl. S'ad. barrau, 13, r. Castaknary.
UNIVERSAL STEEL recht. :
MAGASINIER très au courant des pet. outillages, pr tenir fich. sér. réf. dem. PER. 18-98, 14, rue Médéric, à CLICHY (Seine).

DEMANDES D'EMPLOIS 250F

On dem. Selliers garniss. en voit. Pommier, 91, bd A.-Blanqui-13e.

SOFICA recherche
CHAUFFEUR MANŒUVRE
habit. de préf. Puteaux, Suresnes, Courbevoie. Se prés. av. réf. 6, rue Jean-Jaurès à PUTEAUX.
On dem. pr chantiers province magasinier comptable connaiss. matériel, trav. publics. OSSUDE, 11 bis, r. d'Agueseau, Paris (8e).
Pr St-Denis, bne vend. bonnetterie, sér. réf. ex. Ecr. av. réf. Mme Janine, 15 bis, r. Cauchois.
Pr Puteaux, bne vend. corsets, sér. réf. exig. Ecr. av. réf. Mme JANINE, 15 bis, rue Cauchois-18e.
Rech. pr la prov. Releveurs et releveuses, sér. cond. exceptionnelles, voyag. payés, gd 12 m. DEPONT, 20, Marx-Dormoy, PARIS.

STEIN ET ROUBAIX
24, r. Erlanger, Paris-16e dem
DESSINATEUR ETUDES
FOURS METALLURGIQUES te ELECTRIQUES A RESISTANCES MECANIQ. et CHAUDRONNERIE
Demande 1 Homme 18 ans pour manutention et nettoyages Chaussures PRIMETOU, 9, rue Bourg-l'Abbé, PARIS (3e arrond.)
Dem. TRICOTEUSES domicile, machine jauge 12, Fr.-soir DURAND, 58, Chaussée-d'Antin.

DEMARCHEURS
Fonds de Commerce expérimentés. Sér. réf. exigées. Se présenter :
LUC 359 Mo Strasb.-St-Denis
Dem. méc. four pr all. S'ad. Jaselman, 73, R.-Salengro, Bondy.
Cher. démonstr. 1re force pour tamponnages, 25 fév. au 15 mars, gds magas. Ecr. ou V. Chaperon, 27, r. Quincy-d'Anjou (8e), de 11 à 12 h. sf samedi.
Cherchons tricoteurs à domicile sur machine jauge 12, pour maillots. Se présenter matin : TIMONT, 26, rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS.
Dem. vendeuse chaussures, références exigées. Urgent. Lido Chaussures, 30 bis, Arcad. Lido.
Ch. finisseuse et repasseuse pour parapluies. 159, Fg-St-Antoine.
J.H. magasinier-emballeur consc. UNION, 15, r. Gambey. Paris-11e.

DESSINATEURS D'ETUDES REGLEURS ou ORGANES SOUDEUSES en connections et BOBINEUSES avec références téléphoner TESTEURS demandés d'urgence par SOCIETE DES TELEPHONES ERICSSON, 33, boulevard de la Finlande, à COLOMBES, 12 minutes Saint-Lazare. Station du STADE. Avantages sociaux. Bonne cantine. Se présenter tous les jours, sauf lundi.

Travail assuré plusieurs mois, bon payé à artisan ay. G.M.P. et bonne avec treuil ayant Tél. et 14 à 16 heures : MON. 52-36.
B. art ébéniste p. rép. meubles anc., b. situat. Se prés. mat. LE TOURNEUR, 28, bd Raspail.
Dem. Tonneliers TTES MAINS. Se prés. CUSENIER 140, rue de Flandre, La Courneuve (Sne).
Dem. LIVREUR pr tri-porteur. CARTEAU, 65, bd Sébastopol.
Dem. J.H. 16-18 a. aide-magasinier. Se prés. 56, rue Pte-DE-PONT-DESSEIN, 15, r. de Chabrol.
Chère. dessinateurs spécialistes fours indust. ou construct. mécaniq. AUBE, 63, Ch.-Elysées.
On dem. chef d'atelier découpet trempe. S'adr. USILAME, 17 bis, r. Richard-Lenoir (11e).
Dem. repousseurs, 7 Ste Legard, 114, av. Argenteuil, Colombes.

● *Bureau*

On **SECRETAIRE** sténo-dact. 1re force ayt participé à concours, connais. philatéliq. si possible. Tr. bons appointem. si cap. et conscientieux. COUTURIER, 18, r. Wurtz (13e).
Ch. sténo-dact. S'ad. M. Barangier, 79, Fg-Poissonn. Nor. 35-00.
Rech. st.-dact. expérim. Se prés. le matin : Le Caoutchouc de ses applicat., 36, r. Barbès, Ivry/S.
Cie Nle des Radiateurs Aulnay dem. d'urgce Pointeaux 2e éch. Aide-Compt. hom. 25 ans max., référ. emploi similaire exigées.
Demande Teneur Fiches stock, calculant vite. MATHER et PLATT, 9, av. Bugeaud (16e a.).
1 STÉNO-DACTYLO expériment. capab. initiat. 2e AIDE-COMPTABLE. Préciser référ. et prét. Ecr. R.I.F., 39, r. Moscou (8e).
Et. Financier rech. 1 bon aide-comptable. Se prés. D.I.N., 79, Champs-Elysées, Cantine, Coopér.
COMPTABLE INDUSTR. QUALIFIE est dem. par usine spécialités alimentaires, rég. Montrouge. Ecr. en fais. con. âge, référ. et prét. à A.D.P., N° 231, 1 r. des Italiens, qui transmet.
BONNE STÉNO-DACT. français-anglais. Se prés. sauf samedi STOREAUL, 1, r. Taitbout, Paris.
Cherch. tr. b STÉNO-DACTYLO Ecr. avec réf. et prét. Appt. RAMM, 39, rue de Liège, Paris.
STÉNO-DACT., facturière. STANDARD-ROQUETTE, 58, rue de la Roquette, PARIS (11e arron.).

1 RÉGLEUR pércage-fraisage ; 1 RÉGLEUR sur tour semi-auto. dem. pr T.H.T., 20, r. des Poissonniers, Saint-Denis. Se présenter de 8 à 10 h. tous les jours.
Dem. RABOTEURS-OUTIL. P 3 et AJUSTEURS-OUTILL. 3 rue LORITZ, 25, r. Raspail, Puteaux.

ON DEMANDE
ALESEURS AJUSTEURS-MONTEURS TUYAUTEURS
Cantine. Se prés. tous les jours : Ets CHELLE, 1, quai de Seine, à ALFORTVILLE (Seine).

ON DEMANDE RECTIFIEURS-OUTILL AJUSTEURS-OUTILL
A.C.M., 35, r. Château d., Asnières.
Dem. 2 tôliers-ferreurs pr rép camions. Pouliquen, 5, r. Moufle.
TOURNEURS bons professionn. BRETIN, 46, rue R.-Losserand, PARIS (14e). Métro : Pernety.
Dem. perceur, travaillant seul, ferrurier et serrurier, 7, av F.-V.-Raspail, Arcueil. Métro Laplace.
Ajusteur-outilleur mont. usinage. Se prés. Serv. Personnel av. réf.
OUTILLAGE ELECTRIQUE « SILEX » BAGNOLET
TOURNEUR P. C. mécanicien ECLATRON 179, bd St-Denis, COURBEVOIE.

CITROEN
embauche de suite :
OUVRIERS SPECIALISES
MACHINES
MANŒUVRES SPECIALISES
Se présenter tous les jours, même samedi, entre 7 h. 30 et 11 h. ou 13 h. et 16 h. 78, rue Balard (15e), métro : BALARD.
Avec certificats. Extrait de casier numéros. Assurances sociales. Caisse de compensation.

BOBINIERS-ERES sérieux gros. Arkel, 8, r. Michodière.
On dem. b. mains Sabard Sogève, 31, r. Boblitol. Paris.
Dem. b. mécan. Cornely a dom ou atelier pr réf. de Saint-Riquet, 31, av. Wilson, Romainville.
Fab. de tric. dem. exc. bobineuse tr. bon salaire. S'adress. Ets GUFFIN, 16, r. St-Sauveur, Paris.
Mécan. imper., 5, r. Ste-Apolline-3e.
Cond. fiou dem. emploi ou vend. dom. sach. faire mod. ELTABET, 3, imp. Popincourt, 3-7 h.
Dem. dévideuse fil. 20, Sébastopol.
On dem. mécaniciens-nes dom. ou atel. pr conf. hom., j. gens. S'ad. Walser-Cie, 6, r. N.-D.-Nazareth, Marché-Temple, PARIS.
Dem. vendeuse chaussures, références exigées. Urgent. Lido Chaussures, 30 bis, Arcad. Lido.
Ch. finisseuse et repasseuse pour parapluies. 159, Fg-St-Antoine.
J.H. magasinier-emballeur consc. UNION, 15, r. Gambey. Paris-11e.

DESSINATEURS D'ETUDES REGLEURS ou ORGANES SOUDEUSES en connections et BOBINEUSES avec références téléphoner TESTEURS demandés d'urgence par SOCIETE DES TELEPHONES ERICSSON, 33, boulevard de la Finlande, à COLOMBES, 12 minutes Saint-Lazare. Station du STADE. Avantages sociaux. Bonne cantine. Se présenter tous les jours, sauf lundi.

Travail assuré plusieurs mois, bon payé à artisan ay. G.M.P. et bonne avec treuil ayant. Tél. et de 14 à 16 heures : MON. 52-36.
B. art ébéniste p. rép. meubles anc., b. situat. Se prés. mat. LE TOURNEUR, 28, bd Raspail.
Dem. Tonneliers TTES MAINS. Se prés. CUSENIER 140, rue de Flandre, La Courneuve (Sne).
Dem. LIVREUR pr tri-porteur. CARTEAU, 65, bd Sébastopol.
Dem. J.H. 16-18 a. aide-magasinier. Se prés. 56, rue PTE-DE-PONT-DESSEIN, 15, r. de Chabrol.
Cherc. dessinateurs spécialistes fours indust. ou construct. mécaniq. AUBE, 63, Ch.-Elysées.
On dem. chef d'atelier découpet trempe. S'adr. USILAME, 17 bis, r. Richard-Lenoir (11e).
Dem. repousseurs, 7 Ste Legard, 114, av. Argenteuil, Colombes.

● *Bureau*

On **SECRETAIRE** sténo-dact. 1re force ayt participé à concours, connais. philatéliq. si possible. Tr. bons appointem. si cap. et conscientieux. COUTURIER, 18, r. Wurtz (13e).
Ch. sténo-dact. S'ad. M. Barangier, 79, Fg-Poissonn. Nor. 35-00.
Rech. st.-dact. expérim. Se prés. le matin : Le Caoutchouc de ses applicat., 36, r. Barbès, Ivry/S.
Cie Nle des Radiateurs Aulnay dem. d'urg